

Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 22 Janvier 2026 N° 5290 17^e année Prix 20 DA www.reflexion.dz

ORAN

Le wali fait le point sur le projet du parc "Habibas Land" P7

DES POTS-DE-VIN POUR DES LOGEMENTS SOCIAUX :
Le procès des cadres de l'OPGI reporté au 22 février P3



INTEMPIÉRIES ENREGISTRÉES DANS PLUSIEURS WILAYAS :

INTERVENTIONS REMARQUABLES DE LA PROTECTION CIVILE

Les services de la Protection civile poursuivent les interventions sur le terrain, à la suite des intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour assurer la célérité et l'efficacité des opérations. Lire page 9



LYCÉE DE MÉRINE (SIDI BEL-ABBÈS)

LE PERSONNEL EXPRIME SON ATTACHEMENT AU CENSEUR P7

L'archevêque d'Alger rend hommage à Sadio Mané



L'archevêque d'Alger, le cardinal Jean-Paul Vesco, a rendu un hommage appuyé à l'international sénégalais Sadio Mané, saluant ce qu'il qualifie de « la plus grande leçon de leadership » qu'il ait reçue de sa vie. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, le prélat a exprimé son admiration pour l'attitude du joueur, mettant en avant un leadership fondé sur le courage, l'humilité et le sens aigu de la responsabilité. Dans un texte au ton à la fois méditatif et admiratif, Mgr Vesco revient sur un épisode précis survenu lors d'un match disputé dans un contexte de forte tension, de tricheries et de provocations marocaines. Il décrit un moment de désordre et de confusion collective, au cours duquel Sadio Mané aurait refusé de se laisser emporter par la fébrilité ambiante. « Debout, seul sur le terrain », selon les mots du cardinal, le joueur aurait choisi d'aller à contre-courant, y compris des consignes de son entraîneur, pour rappeler ses coéquipiers à l'essentiel. Le prélat rapporte l'injonction qu'il lui attribue : « Soyons des hommes ! », qu'il interprète comme un appel à la dignité, à l'honneur et à la responsabilité collective. L'hommage rendu par l'archevêque d'Alger, le cardinal Jean-Paul Vesco, à Sadio Mané prend une résonance particulière lorsqu'il est remplacé dans le contexte précis du match évoqué, marqué par des provocations répétées et des comportements antisportifs du camp marocain. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, le prélat a salué chez l'international sénégalais un leadership rare, forgé dans l'adversité, qu'il qualifie de « plus grande leçon de leadership » reçue de sa vie.

Magramane reçoit le Directeur exécutif de l'Institut mondial de la croissance verte

Affaires africaines, M. Loumès Magramane, a reçu, au siège du ministère, le Directeur exécutif de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), M. Sang-Hyup Kim, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en Algérie (20-21 janvier), indique un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre, "les deux parties ont passé en revue les opportunités et les perspectives de coopération entre l'Algérie et le GGGI dans les domaines de l'environnement, du développement durable et de la transition énergétique, suite à l'adhésion de l'Algérie à cet Institut en août 2025, conformément aux hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", précise le communiqué. A cette occasion, M. Magramane a précisé que "l'adhésion de l'Algérie à cette organisation participe de la stratégie nationale ambitieuse visant à nouer des partenariats internationaux et régionaux pour faire face au dilemme du changement climatique et renforcer la durabilité environnementale de l'économie nationale".

La Grande mosquée de Paris ciblée par l'extrême droite

La Grande mosquée de Paris est à nouveau dans le viseur de l'extrême droite en France. Elle dénonce une « tentative de déstabilisation » de la part d'une entreprise médiatique, allusion à la galaxie médias de Vincent Bolloré qui est connue pour son hostilité à l'Algérie et aux musulmans. Face aux accusations d'antisémitisme et de négationnisme proférées à son encontre par ce courant à cause de l'Algérie, la plus importante institution religieuse musulmane en France a réagi. Dans un communiqué, elle a exprimé sa « plus grande consternation » face à la récente polémique mise en œuvre par « certains médias fondamentalement hostiles aux musulmans », qui l'accusent cette fois d'être le « relai de thèses antisémites et négationnistes, en ciblant un extrait d'une conférence de l'auteur et historien Gabriel Souleyka, organisée et diffusée en direct sur YouTube le 19 novembre 2025. » Un extrait de cette conférence a été récupéré par les médias de Bolloré pour s'en prendre à la Grande mosquée de Paris et à l'écrivain qui a fait le parallèle entre le nombre d'Algériens tués pendant la Guerre d'Algérie et celui de juifs morts pendant la Seconde guerre mondiale. Il a dit que 1,5 millions d'Algériens ont laissé leur vie pendant 8 ans, la guerre la plus longue du XX^e siècle, plus longue que celle d'Indochine, plus longue que la Seconde Guerre mondiale ». « C'est un chiffre effarant. Ça dépasse les 1 million de morts de la Shoah dont on nous parle de manière systématique », a-t-il ajouté.



Algérie Télécom prend le contrôle de l'USM Khencela

La répartition des clubs de football de Ligue sur les groupes publics se poursuit en Algérie. Après le rachat de la JS Kabylie par l'opérateur mobile public Mobilis, c'est la maison mère Algérie Télécom qui s'empare de l'USM Khencela. L'annonce a été faite par l'opérateur historique de la téléphonie en Algérie. « Algérie Telecom annonce avec fierté l'acquisition officielle de l'Union Sportive de Khencela (USMK). Cette décision repose sur la conviction profonde qu'investir dans un club prestigieux comme l'USMK va bien au-delà du simple sponsoring sportif », a indiqué le monopole public de l'internet fixe. Le montant de cette acquisition n'a pas été précisé. Pour Algérie Télécom, cette acquisition témoigne d'un « véritable engagement à former de jeunes talents, à favoriser un fort sentiment d'appartenance et à inculquer les valeurs de discipline, de fair-play et d'excellence ». Algérie Telecom affirme à travers ce projet son engagement à soutenir le club de Khencela dans son « ambition de progresser vers de nouveaux sommets, en mettant en place une gouvernance professionnelle et en offrant un environnement stable et stimulant ». Après 15 journées de championnat, l'USM Khencela occupe la 9e place au classement de Ligue 1 avec 21 points. « Ce cadre permettra à l'équipe d'atteindre des résultats à la hauteur de son histoire, des aspirations de ses supporters et de son rôle dans le paysage sportif national », promet Algérie Télécom qui rejoint la galaxie des groupes publics ayant fait l'acquisition de clubs de football de Ligue 1, comme Sonatrach (MCA), Mobilis (JSK), Madar (CRB), Sonelgaz (ES Sétif) et Hyproc (MCO).

Réflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Édité par la SARL Réflexion
Siège: 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

<p>Directeur Général Belkacem BELHAMIDECHE</p> <p>Directeur de la publication Charaf SLAMANI</p> <p>Directrice de l'administration Samia MEHAL</p> <p>Directeur Technique Hadj Ahmed BENDIA</p>	<p>Administration/Publicité Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41 WhatsApp : 06 61 15 91 41 E-mail : redactoreflection@gmail.com / administration@reflexion.dz pub@reflexion.dz</p> <p>Rédaction Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58 WhatsApp : 06 61 15 91 41 E-mail : redactoreflection@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz</p>
<p>Impression S10 - ORAN Tél: 041 513 597</p>	<p>Diffusion MPS-Oran Tél: 0550 172 603</p>

ANEPE
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

DES POTS-DE-VIN POUR DES LOGEMENTS SOCIAUX : **Le procès des cadres de l'OPGI reporté au 22 février**

La dixième chambre pénale près la Cour d'Alger a décidé de renvoyer au 22 février le procès des cadres et intermédiaires accusés dans une affaire de corruption portant sur l'attribution irrégulière de logements sociaux, a rapporté "Echorouk Online". Le report a été sollicité par la défense des prévenus.



Par Nadine

Au total, 15 personnes sont poursuivies dans ce dossier, dont des cadres de l'OPGI de Hussein-Dey, à savoir Mohamed Rahaimia, le chef de la branche de gestion et de maintenance du patrimoine immobilier de l'annexe du 1er Mai, désigné « Ch. Mohamed », ainsi que le responsable de la branche location chargée des logements sociaux à la même annexe, « B.R. », aux côtés de plusieurs intermédiaires et bénéficiaires de logements. Selon la même source, les prévenus sont accusés d'abus de fonction, de participation à des actes de détournement liés à la fonction pu-

blique et d'usage illégal de leur influence. L'affaire remonte à mars 2024, à la suite d'une plainte déposée auprès de la police judiciaire de Bouchaoui, concernant l'attribution indue d'un logement social au commerçant « I.F. » contre versement d'une somme d'argent à un employé de l'OPGI à Ouled Fayet. Les enquêtes ont établi qu'aucune pièce officielle ne justifiait cette attribution, ni dans la base de données de la cellule du logement de la wilaya d'Alger, ni au niveau du secrétariat particulier du wali. Les investigations ont révélé que « B.R. » avait délivré des ordres de paiement et des contrats de location pour des logements sociaux de manière irrégulière. Plusieurs employés de l'OPGI ont

également été impliqués pour avoir établi les procès-verbaux de remise des clés, tandis que certains bénéficiaires ont obtenu des logements par l'intermédiaire de courtiers, moyennant des sommes allant de 600 à 800 millions de centimes. En juin 2025, le tribunal de Cheraga a condamné Mohamed Rahaimia, « Ch. Mohamed » et « B.R. » à trois ans de prison ferme et à une amende de 200 000 dinars. Les intermédiaires ont écopé de deux ans de prison ferme. Plusieurs bénéficiaires de logements sociaux avaient été acquittés. En outre, cinq ans de prison ferme et une amende de 500 000 dinars avaient été prononcés contre des accusés en fuite, assortis de mandats d'arrêt internationaux.

COUR CONSTITUTIONNELLE

Aslaoui reçoit le président du Conseil éthiopien de l'enquête constitutionnelle

La présidente de la Cour Constitutionnelle, Mme Leila Aslaoui, a reçu mercredi, le président du Conseil de l'enquête constitutionnelle de l'Ethiopie Tewodoros Mihret

Kebede. La rencontre a porté sur la coopération des institutions des deux pays dans le domaine constitutionnel. Mme Aslaoui reçoit tour à tour les présidents des Conseils

constitutionnels des pays participant, à Alger, à la 19e session du bureau exécutif de la Conférence des jurisdictions constitutionnelles africaines. **Kamel**

Edito

Riyad-Abou Dhabi : De la diplomatie discrète à la crise ouverte

Par Amina L.

La querelle entre Riyad et Abou Dhabi, longtemps confinée aux couloirs diplomatiques, franchit aujourd'hui un seuil inédit. L'Arabie saoudite a quitté la discréption diplomatique pour porter ses accusations au grand jour. Les médias officiels saoudiens dénoncent le harcèlement émirati, le soutien à la sécession du Sud yéménite et la menace directe contre la sécurité nationale. Pour Riyad, « la sécurité du Royaume est une ligne rouge » et toute provocation supplémentaire pourrait entraîner des mesures « sans précédent ». Cette escalade fait suite au tweet du chef du Conseil de transition du Sud (STC), Aidarous al-Zubaidi, affirmant vouloir réunifier le Sud « une seconde fois ». Pour Riyad,

ce message représente une menace directe, attribuée à Abou Dhabi, accusé d'avoir financé et incité cette posture sécessionniste. Les griefs saoudiens vont au-delà des différends politiques. Les Émirats seraient impliqués dans le soutien financier et logistique aux Houthis, via des sociétés locales sanctionnées par Washington pour transfert de fonds, pétrole et armes. De plus, l'aéroport d'Al-Rayyan, à Mukalla, censé combattre le terrorisme, est présenté comme un site de détention secrète et de stockage d'explosifs. Ces révélations publiques traduisent un changement de stratégie : Riyad ne se contente plus d'adresser ses griefs en privé, mais choisit la transparence totale, exposant la gravité du différend à la région et au monde. La confrontation saoudo-émiratie fragilise le Conseil de coopération du Golfe (CCG), longtemps présenté comme un bloc uni malgré les divergences. La rivalité ne se limite plus au champ militaire et diplomatique ; elle s'étend aux sphères économique et symbolique, allant jusqu'à sport et au prestige international, avec des accusations d'ingérence dans la candidature saoudienne à la Coupe du monde. Les tentatives d'Abou Dhabi pour faire lever les sanctions américaines par lobbying sont restées infructueuses, laissant Riyad maître de l'agenda

régional. Cette ouverture publique des différends montre l'intensité des tensions et la profondeur du désaccord stratégique entre les deux États. Pour contrer l'influence émiratie, Riyad cherche à consolider des alliances régionales avec l'Égypte, la Somalie, la Turquie et le Pakistan. Cette redéfinition des partenariats traduit un tournant dans l'architecture sécuritaire du Golfe, qui pourrait redessiner durablement la carte des alliances au Moyen-Orient. La rivalité dépasse désormais le cadre bilatéral. Elle implique la souveraineté, le contrôle des routes maritimes et la projection de puissance dans des zones stratégiques telles que le Yémen, la Corne de l'Afrique et la mer Rouge. Cette confrontation ouverte appelle à une lecture attentive : Riyad semble déterminé à imposer un rapport de force et à isoler Abou Dhabi, menaçant l'unité du CCG et la stabilité de la région. L'affrontement entre ces deux piliers du Golfe ne se limite plus à la diplomatie ou au champ militaire. Il s'inscrit désormais comme un test majeur pour la crédibilité et l'avenir de la coopération régionale. La question centrale demeure : le Golfe saura-t-il préserver ses équilibres, ou la rivalité saoudo-émiratie redéfinira-t-elle durablement les alliances et les lignes de fracture du Moyen-Orient ?

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

Chaib rencontre la communauté algérienne en Grèce

Le Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a rencontré les membres de la communauté algérienne résidant en Grèce, à Athènes. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite officielle de M. Chaib dans la capitale grecque, où il a présidé la deuxième session de la commission mixte algéro-grecque. La rencontre a coïncidé avec la célébration du Nouvel An amazigh, organisé par l'ambassade d'Algérie à Athènes. L'événement, qui a rassemblé la communauté algérienne locale, a été marqué par une atmosphère reflétant la richesse du patrimoine culturel algérien et l'attachement de la diaspora à son identité nationale et à ses traditions séculaires, indique la même source. Cette occasion a également permis au Secrétaire d'État d'échanger avec la communauté sur ses préoccupations et ses attentes, ainsi que de recueillir ses avis sur différents sujets liés à la vie des Algériens à l'étranger, précise le communiqué. Dans ce cadre, Sofiane Chaib a souligné que cette rencontre vise à renforcer les liens entre la communauté nationale résidant à l'étranger et la patrie, conformément aux directives des plus hautes autorités du pays, qui mettent un accent particulier sur le bien-être des citoyens vivant à l'étranger, le renforcement de leur sentiment d'appartenance nationale et leur participation au développement national. **Ismaïl**

ALGERIE-CANADA

L'IAP explore de nouvelles perspectives de partenariat

Les déléguées commerciales de l'Ambassade du Canada en Algérie ont été reçues par le Directeur général de l'Institut Algérien du Pétrole (IAP), M. Mohamed Khodja. Cette rencontre a permis de mettre en lumière la coopération déjà étroite existante entre Sonatrach et plusieurs entreprises canadiennes, notamment dans le secteur de l'énergie. Les échanges ont également souligné le potentiel important qu'offrent les volets académiques et de la formation professionnelle, en tant que leviers stratégiques pour développer de nouveaux partenariats, favoriser le transfert de compétences et encourager le partage d'expertise. À cette occasion, les représentants de l'ambassade du Canada ont salué le rôle central de l'IAP dans la formation des cadres du secteur énergétique. Cette rencontre ouvre la voie à de nouvelles opportunités de coopération durable, fondées sur l'excellence académique et le renforcement des capacités humaines. **Nadine**

CONSEIL DE LA NATION :**Boudjemaïa présente le texte de loi portant code de la nationalité**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaïa, a présenté, à Alger devant le Conseil de la nation, un exposé sur le texte de loi portant code de la nationalité, lors d'une plénière présidée par Azouz Nasri, président du Conseil.

**Par Ismaïl**

Lors de cette séance, qui s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a précisé que ce texte vise à "protéger la souveraineté, la stabilité et l'unité territoriale, en élargissant les procédures de déchéance de la nationalité, dont la nationalité d'origine, selon des conditions clairement définies, portant sur le préjudice aux institutions de l'Etat, à l'unité nationale, à l'unité du peuple, à la stabilité de l'Etat, aux symboles de la Révolution nationale ou à l'accomplissement public d'activités hostiles à l'Algérie". Ces procédures comprennent également, a-t-il ajouté, "l'allégeance ou l'exécution de services pour le compte d'un autre Etat, l'acceptation d'argent ou d'avantages d'un autre Etat dans le but de nuire aux intérêts de l'Algérie, ou encore la collaboration avec des

forces militaires ou de sécurité étrangères et lui apporter une assistance de nature à nuire à l'Algérie, ouverte la coopération avec un Etat ou une entité hostile à la patrie, la prise de direction d'une organisation terroriste ou subversive, ou la propagande en sa faveur". "La déchéance de la nationalité d'origine n'est pas appliquée que si la personne concernée possède une autre nationalité, sauf en cas de haute trahison, désespérance pour le compte d'une puissance étrangère, de port d'armes contre l'Algérie, d'atteinte à l'unité et à l'intégrité territoriale de la nation, ainsi que l'appartenance sous quelque statut que ce soit à des entités ou organisations terroristes et de commission de tout acte ciblant la sécurité de l'Etat", a-t-il détaillé. Le ministre a, à ce titre, salué "l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Premier magistrat du pays, portant régularisation des jeunes Algériens à l'étranger en situation pré-

caire et irrégulière", qui s'inscrit dans le cadre de son approche pour "l'édition d'une Algérie nouvelle fondée sur la non exclusion et le renforcement de la cohésion du tissu social". Dans leurs interventions, les membres du Conseil se sont félicités de la teneur du texte de loi qui vise à "protéger la souveraineté, l'unité et les institutions du pays", affirmant que "porter atteinte à la patrie et menacer sa stabilité sont des actes de haute trahison passibles de sanctions contre leurs auteurs". Répondant aux interventions des membres du Conseil, M. Boudjemaïa a souligné que la question de la déchéance de la nationalité "existait déjà dans la loi en vigueur, mais le texte présenté a introduit des mesures pour l'élargir, en phase avec les développements actuels et pour préserver l'ordre public", ajoutant que ces mesures revêtent "un caractère exceptionnel et sont liées aux actes graves prévus dans le texte".

PARLEMENT ARABE**Aïssa Bouregba prend part aux travaux des commissions au Caire**

Le sénateur Aïssa Bouregba, membre du Conseil de la Nation et de la commission des affaires étrangères, de la politique et de la sécurité nationale du Parlement Arabe, a été mandaté par le président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, pour représenter l'Algérie lors des réunions des commissions et de la deuxième session de la quatrième législature du Parlement Arabe. Cette session se tient du 21 au 24 janvier 2026 au siège de la Ligue des États Arabes au Caire, en Egypte.

L'ordre du jour prévoit, outre la session plénière et les réunions du Bureau des commissions permanentes, une séance du Comité pour la Palestine ainsi qu'une réunion de la sous-commission relevant de la commission des affaires étrangères, de la politique et de la sécurité nationale. Ces travaux visent à élaborer une vision arabe commune pour renforcer la diplomatie parlementaire. Crée pour consolider la coopération interparlementaire entre les pays membres et représenter

les aspirations des peuples arabes, le Parlement Arabe joue un rôle actif dans la défense de la cause palestinienne, la médiation des conflits régionaux et l'instauration de la stabilité au Moyen-Orient et au Maghreb arabe. Il participe aussi à garantir la souveraineté nationale de ses Etats membres en se positionnant régulièrement contre les ingérences étrangères, comme cela a été le cas pour l'Algérie contre des déclarations du Parlement Européen. *Kamel*

DÉPÔT DU G50 :**La Direction générale des impôts prolonge les délais**

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé la prolongation des délais de dépôt de la déclaration mensuelle (série G n°50) relative au mois de décembre 2025. Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, la

DGI précise que cette mesure s'adresse aux contribuables relevant de la Direction des grandes entreprises. Le délai de dépôt de ladite déclaration est ainsi prolongé jusqu'au jeudi 22 janvier 2026, en remplacement des échéances

QATAR**Chaneigha poursuit sa visite officielle**

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), poursuit sa visite officielle à l'Etat du Qatar, entamée dimanche, et dont il a entamé mercredi la quatrième journée. Pour rappel, et lors de la troisième journée de cette visite, le général d'armée a continué sa tournée à travers les différents pavillons du salon international de défense, qui connaît cette année une forte participation de nombreux exposants et entreprises spécialisées dans l'industrie militaire. Cette manifestation constitue une plateforme de premier plan pour la présentation des dernières avancées technologiques dans le domaine de la défense, notamment navale. À cette occasion, le général d'armée Saïd Chanegriha a inspecté de près les équipements et systèmes militaires les plus récents dans le domaine des industries navales de défense. Des explications détaillées et précises lui ont été fournies concernant les matériels exposés, ainsi que sur les innovations technologiques développées par les sociétés industrielles spécialisées dans les technologies maritimes. Le chef d'état-major de l'ANP et la délégation qui l'accompagne ont également pris connaissance des solutions les plus avancées dans les domaines des drones, des systèmes de commandement et de contrôle, de la cybersécurité, ainsi que des armements et des véhicules blindés. Ces présentations ont permis de mettre en lumière les évolutions majeures enregistrées dans les technologies de défense modernes. Cette visite a aussi été l'occasion d'échanges avec les responsables et représentants de plusieurs entreprises industrielles internationales. Les discussions ont porté sur le partage d'expériences et l'exploration de perspectives de coopération et de partenariats potentiels, notamment dans les domaines de la fabrication, de la maintenance et du transfert de technologie. Ces partenariats visent à renforcer les capacités opérationnelles et à moderniser les équipements militaires conformément aux normes internationales. Par ailleurs, au siège du ministère qatari de la Défense à Doha, le général d'armée Saïd Chanegriha a été reçu par Son Excellence le cheikh Saoud ben Abderrahmane Al Thani, vice-Premier ministre et ministre d'Etat aux Affaires de la Défense. Les deux responsables ont tenu une rencontre en tête-à-tête, au cours de laquelle ils ont abordé des questions d'intérêt commun et les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la défense. *Nadine*

ALGER**Saisie de 17 400 comprimés d'ecstasy**

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement d'une organisation criminelle structurée spécialisée dans le trafic de drogues dures, avec la d'ecstasy. Le poids total de la drogue avoisine les 6,2 kg, a indiqué un communiqué de la DGSN accompagné d'une vidéo. La police judiciaire de la wilaya d'Alger a mis au jour une activité criminelle organisée. Elle procéda à l'importation, la détention, la mise en vente de stupéfiants de synthèse, ainsi que des faits d'entrave, de dissimulation et de blanchiment d'argent. L'enquête a démarré à la suite d'informations faisant état de l'existence d'un réseau actif dans plusieurs quartiers de la capitale. Les investigations de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants ont permis d'identifier six suspects, parmi lesquels une femme d'une quarantaine d'années. Un travail de surveillance et de recoupement approfondi ont conduit à leur interpellation. L'exploitation des autorisations de perquisition délivrées par le procureur de la République territorialement compétent a conduit à la saisie de 17 400 comprimés d'ecstasy, de la somme de 325 millions de centimes provenant des revenus du trafic, ainsi que de quatre véhicules touristiques utilisés pour le transport et la distribution de la marchandise illicite. À l'issue de l'ensemble des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le parquet compétent dans le cadre d'un dossier de poursuites pénales, pour répondre des chefs d'accusation retenus à leur encontre. *Kamel*

legales habituellement en vigueur. Selon la même source, cette décision vise à permettre à l'ensemble des contribuables de s'acquitter de leurs obligations fiscales dans les meilleures conditions. *Nadine*

FACE AUX MENACES DE TRUMP :

L'UE suspend la ratification de l'accord commercial avec les USA

Trop, c'est enfin trop. A la suite des dernières menaces en date de Donald Trump, le Parlement européen a décidé de suspendre le processus de ratification de l'accord commercial entre l'Union européenne et les Etats-Unis.



Par Ismain

Il y a un « accord majoritaire » des groupes politiques pour geler l'accord commercial conclu l'an dernier entre les Etats-Unis et l'UE, a assuré la présidente du groupe S & D (social-démocrate), Iratxe Garcia Perez, devant des journalistes. Ce que confirme également le PPE (droite), le groupe le plus important du Parlement européen, qui a également indiqué ce gel des discussions autour de cet accord. Conclu à l'été, il prévoit des droits de douane de 15 % sur les exportations européennes vers les Etats-Unis, mais leur suppression en ce qui concerne les exportations américaines vers l'UE. Ne pas permettre aux entreprises américaines

d'accéder sans droit de douane au marché européen est « un outil très puissant », a assuré mardi le patron du groupe PPE, Manfred Weber. C'est « un levier extrêmement puissant. Je ne crois pas que les entreprises soient d'accord pour renoncer au marché européen », a abondé Valérie Hayer, la présidente du groupe centriste Renew. En revanche, une partie de l'extrême droite s'est prononcée contre le gel de cet accord. « Nous pensons que c'est une erreur », a indiqué le coprésident du groupe ECR, Nicola Procaccini, contrairement au groupe des Patriotes, présidé par l'eurodéputé français Jordan Bardella, favorable à la « suspension » de cet accord. C'est désormais le « rapport de force » qui s'impose face aux Etats-Unis de Donald Trump, a jugé

Jordan Bardella devant les eurodéputés. Le gel des discussions au sein du Parlement européen empêche la ratification de cet accord et donc son application. Signalons par ailleurs, qu'un an après son retour à la Maison-Blanche, Donald Trump a tenu une longue conférence de presse décousue évoquant l'OTAN, le Groenland, l'économie, l'immigration et son déplacement à Davos. Sur le Groenland, il a entretenu le flou sur ses intentions tout en affirmant que les Etats-Unis en avaient besoin pour des raisons de sécurité nationale face à la Russie et à la Chine. Il a décliné l'invitation d'Emmanuel Macron au G7 à Paris tout en se disant proche de lui et a défendu son bilan économique et migratoire en estimant que ses résultats étaient sous-estimés.

AL-QODS OCCUPÉ :

L'UNRWA condamne la démolition de son siège

La démolition du siège de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) par les forces d'occupation sionistes, à Al-Qods-Est occupé, a suscité une vive condamnation de la part de l'agence onusienne. Le chef de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a qualifié cet acte d'attaque sans précédent « contre l'ONU, dont les locaux sont protégés par le droit international. La démolition représente « un nouveau niveau de mépris ouvert et délibéré du droit international, y compris des priviléges et immunités des Nations unies », par l'entité sioniste, a déclaré

M. Lazzarini sur les réseaux sociaux. La même chose pourrait arriver à toute autre organisation ou mission diplomatique, « que ce soit dans le Territoire palestinien occupé ou ailleurs dans le monde », a-t-il averti, soulignant que « cela doit servir d'avertissement ». Faisant écho à ces préoccupations, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a exprimé son « indignation » face à ce qui marque une escalade des tensions entre les autorités sionistes et l'UNRWA. « Cela s'ajoute à ce que nous constatons depuis un certain temps

: des attaques contre les organisations humanitaires et les acteurs des Nations unies qui tentent d'apporter de l'aide », a déclaré Ravina Shamdasani, porte-parole du Haut-Commissaire. Le 14 janvier, les forces d'occupation sionistes sont entrées dans un centre de santé de l'UNRWA à Al-Qods-Est et ont ordonné sa fermeture. Dans les semaines à venir, les approvisionnements en eau et en électricité des installations de l'UNRWA devraient être coupés, y compris pour les bâtiments utilisés pour les soins de santé et l'éducation. Nadine

CORÉE DU SUD

Un ancien Premier ministre condamné à 23 ans de prison

Un tribunal sud-coréen a condamné mercredi l'ancien Premier ministre Han Duck-soo à 23 ans de prison pour des faits incluant l'insurrection, liés à la déclaration de la loi martiale par l'ancien président Yoon Suk Yeol en décembre 2024. Âgé de 76 ans, Han Duck-soo, devient le premier ancien membre du cabinet à recevoir une condamnation pénale directement liée à la loi martiale. Le tribunal central de Séoul a reconnu Han

Duck-soo coupable d'avoir joué un rôle déterminant dans la mise en scène d'une réunion ministérielle qui a facilité la déclaration, qualifiée par le juge d'insurrection descendante ». Le juge a ajouté que Han Duck-soo avait également discuté de plans visant à bloquer le fonctionnement d'institutions majeures, comme le parlement, dans le cadre de cette insurrection. Han Duck-soo avait nié toute faute pour l'ensemble des accu-

INDONÉSIE

Les permis de 28 entreprises révoqués après des inondations

Les autorités indonésiennes ont révoqué les permis de 28 entreprises d'exploitation forestière, minières et hydroélectriques, en réponse aux inondations meurtrières qui ont dévasté une partie de l'île de Sumatra dans l'ouest de l'archipel en novembre. « Le président (Prabowo Subianto) a décidé de révoquer les permis de 28 entreprises qui ont été reconnues coupables de violations » après un audit d'un groupe de travail présenté cette semaine, a déclaré le ministre du Secrétariat d'Etat Prasetyo Hadi à des journalistes mardi. Ecologistes, experts et même le gouvernement indonésien ont souligné la responsabilité de la déforestation dans les crues soudaines et les glissements de terrain qui ont dévasté trois provinces de l'île, faisant plus de 1.000 morts et près de 7.000 blessés, selon le bilan de l'Agence nationale de gestion des catastrophes. Le ministre n'a pas précisé quel type de violations les entreprises avaient commis ni quels permis avaient été révoqués. Parmi les sociétés concernées, on compte 22 entreprises forestières couvrant une superficie totale de plus d'un million d'hectares, ainsi que six autres entreprises dont une société minière et un constructeur de centrale hydroélectrique, a-t-il indiqué. Plus de 240.000 hectares de forêt primaire ont été perdus en 2024 en Indonésie, selon l'analyse du projet Atlas Nutanarta de la start-up de surveillance de la forêt The TreeMap. Les forêts aident à absorber les précipitations et à stabiliser les sols grâce aux racines des arbres. La déforestation rend ainsi les zones plus vulnérables aux crues soudaines et aux glissements de terrain. Ismain

EUROPOL :

Démantèlement d'un réseau de drogues de synthèse

Europol a annoncé mercredi le démantèlement d'un réseau de production et de distribution de drogues de synthèse opérant dans plusieurs pays européens, lors de la « plus vaste opération jamais menée » de ce type. Les autorités des pays concernés ont démantelé 24 laboratoires et saisi quelque 1.000 tonnes de produits chimiques servant à la fabrication de drogues telles que la MDMA, l'amphétamine et la méthamphétamine. « Je travaille dans ce domaine depuis un certain temps. C'est de loin la plus importante opération que nous ayons jamais menée contre la production et la distribution de drogues de synthèse », a déclaré Andy Kraag, directeur du Centre européen de lutte contre la criminalité organisé d'Europol. Au total, plus de 85 personnes ont été arrêtées, dont les deux chefs présumés du réseau, tous deux originaires de Pologne », a précisé M. Kraag. Cette opération, qui a duré un an, a mobilisé les polices de Belgique, de République tchèque, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Pologne et d'Espagne. Les soupçons ont été éveillés en 2024 lorsque la police polonaise a repéré un réseau de grandes quantités de produits chimiques légaux en provenance d'Asie. L'enquête a révélé par la suite que ces produits étaient reconditionnés, mal étiquetés et redistribués en Europe à des laboratoires fabriquant des drogues de synthèse. La majorité des personnes arrêtées sont polonaises, mais des ressortissants belges et néerlandais seraient également impliqués dans ces opérations criminelles, selon Europol, agence de police européenne basée à La Haye. Kamel

sations, à l'exception du parjure, déclarant en novembre que, s'il regrettait de ne pas avoir pu empêcher Yoon Suk Yeol de déclarer la loi martiale, il n'avait « jamais donné son accord ni tenté d'aider ». Han Duck-soo a été placé en détention immédiatement après la décision, qui peut faire l'objet d'un appel. L'avocat de l'ancien Premier ministre a déclaré que l'affaire serait portée devant la Cour suprême. Nadine

MASCARA

Une importante réunion sur le développement local

Le wali de Mascara, M. Fouad Aïssi a présidé une importante réunion consacrée au suivi et à l'évaluation de l'avancement des projets du programme de développement social et économique des communes, ainsi que des projets du Fonds de solidarité et de garantie pour les collectivités locales, a indiqué un communiqué rendu public.



Par A. Raouf

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la dynamique adoptée par les autorités publiques pour renforcer le développement local équilibré et améliorer les conditions de vie des citoyens à travers l'ensemble des communes de la wilaya. La réunion s'est tenue en présence du secrétaire général de la wilaya, de la directrice de l'administration locale et des cadres concernés par le suivi de ces programmes. Des présentations détaillées ont été faites sur l'état des projets en-

registrés, qu'ils aient été récemment réceptionnés ou soient encore en cours de réalisation, en mettant en avant les taux de progression observés sur le terrain. Lors de la réunion, le wali a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts et d'accélérer le rythme d'exécution, tout en respectant strictement les normes techniques et les critères de qualité. Il a souligné l'importance de clôturer les opérations achevées afin d'éviter l'accumulation de projets non régularisés sur le plan administratif et financier, ce qui pourrait nuire à l'efficacité des pro-

grammes. M. le wali a également souligné que ces projets revêtent une importance sociale et de développement, puisqu'ils répondent directement aux besoins quotidiens des citoyens et contribuent à améliorer leur cadre de vie. Ils interviennent notamment dans des secteurs essentiels tels que l'approvisionnement en eau potable, l'éducation, l'énergie, l'aménagement urbain, les routes et les équipements publics. Il a affirmé que l'Etat a mobilisé des moyens conséquents pour garantir la réalisation de ces projets conformément aux objectifs fixés.

MOSTAGANEM

Signalisation et régulation du stationnement en ville

Dans le cadre de l'application effective du plan de circulation et de l'organisation du trafic au sein du tissu urbain, et sous la supervision du président de l'Assemblée populaire communale, la commune de Mostaganem a entamé l'opération d'installation de la signalisation routière en plusieurs points du centre-ville. Cette opération est menée par les agents des services techniques, sous le suivi particulier du vice-président de l'APC chargé des

services techniques et du président de la commission des transports et de l'organisation de la circulation. Cette initiative vise à orienter les usagers de la route et à clarifier les zones de stationnement autorisées et interdites, contribuant ainsi à l'amélioration de la fluidité du trafic et à réduire les désordres dans le milieu urbain. L'opération a également inclus l'aménagement déplacements réservés au stationnement des véhicules des personnes

aux besoins spécifiques dans différentes parties du centre-ville, dans le but de faciliter leurs déplacements et de garantir leur droit à un accès sécurisé aux espaces et services publics. À cette occasion, la commune de Mostaganem a appelé l'ensemble des usagers de la route à respecter la nouvelle signalisation routière et à se conformer aux règles de stationnement en vigueur, dans l'intérêt général et pour la sécurité de tous. **Zakaria D.**

CHLEF

Décès d'une fillette emportée par les eaux à Zeboudja

Une fillette âgée de 12 ans est décédée mardi en fin d'après-midi, par noyade, après avoir été emportée par les eaux de ruissellement d'un des ravins de l'oued Sidi Othmane, dans la commune de Ze-

boudja, (wilaya de Chlef), alors qu'elle rentrait de l'école, ont indiqué des sources concordantes. Les services de la Protection civile sont intervenus et ont procédé au repêchage du corps, avant son trans-

INTEMPIÉRIES À MOSTAGANEM

L'OPGI prend des mesures pour protéger ses biens

Dans le cadre des mesures de prévention contre les risques liés aux intempéries et suite aux précipitations qui ont affecté plusieurs wilayas du pays, la Direction de l'Office de Promotion et de la Gestion Immobilière (OPGI) de la wilaya de Mostaganem, a organisé une séance de travail par visioconférence, présidée par M. Abdelhamid Bourouma, Directeur général de l'Office. La réunion, à laquelle ont participé les cadres de l'établissement, a pour objectif de définir les mesures immédiates et préventives à adopter afin de protéger les biens et garantir une intervention rapide en cas d'urgence. Il a été souligné l'importance de la coordination avec toutes les structures concernées et de la mobilisation des moyens humains et matériels pour assurer une réponse efficace face aux situations imprévues. Au cours de la séance, des discussions ont porté sur la mise en place de cellules de veille opérationnelles, capables de suivre en continu l'évolution des conditions météorologiques et de déclencher des interventions immédiates en cas d'inondations ou de glissements de terrain. Les participants ont également examiné les procédures internes de l'Office pour assurer la sécurité des occupants des logements et des infrastructures administratives, ainsi que le maintien de la continuité des services dans toutes les communes de la wilaya. À l'issue de la réunion, M. Bourouma a insisté sur la nécessité d'une réactivité totale et sur la mobilisation de toutes les ressources disponibles, humaines et matérielles, pour minimiser les risques et protéger les citoyens et les biens publics. **Tayeb Bey Abdelkader**

MOSTAGANEM

Une campagne de sensibilisation à la formation professionnelle

Dans le cadre du programme de sensibilisation pour la session de formation du mois de février 2026, la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Mostaganem, en collaboration avec les différents établissements de formation, a lancé une vaste campagne d'information à travers plusieurs communes de la wilaya. Cette initiative, qui se poursuivra jusqu'au 2 février 2026, est réalisée en coordination avec l'Agence de microcrédit et l'Agence de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, afin de promouvoir la formation professionnelle comme un choix stratégique répondant aux attentes des jeunes et aux besoins du marché du travail. La campagne vise à renforcer la conscience sociale sur l'importance de la formation professionnelle, à présenter les différentes offres et spécialités disponibles, et à garantir une formation de qualité en phase avec les transformations économiques, favorisant ainsi une insertion professionnelle durable. Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire pour la session de février 2026 et ce, jusqu'au 7 février 2026, exclusivement via les plateformes numériques : www.takwin.dz et www.tamhin.dz. Cette démarche s'inscrit dans la politique du secteur visant à faire de la formation professionnelle un véritable levier de développement et d'emploi pour la jeunesse de la wilaya. **Tayeb Bey Abdelkader**

MOSTAGANEM

Formation externe des policiers à Kharouba

Dans le cadre du programme de formation externe visant à renforcer la préparation professionnelle et à éléver le niveau de compétence des policiers, l'unité de Kharouba a organisé, mardi, une formation au niveau du centre de formation relevant des services de la Sécurité de wilaya à Kharouba, dans la wilaya de Mostaganem. Le programme a porté sur la présentation d'un cours théorique relatif aux différents types d'incendies et aux méthodes appropriées pour y faire face. Il a également été procédé à la présentation des différents types d'extincteurs et à l'explication pratique de leur mode d'utilisation. Cette formation s'inscrit dans le cadre du renforcement des connaissances de base en matière de prévention et de sécurité professionnelle, contribuant ainsi à l'amélioration de la capacité d'intervention sur le terrain et à la protection des personnes et des biens, conformément aux normes adoptées par les services de la Sécurité nationale. **Zakaria D.**

ORAN

Le wali fait le point sur le projet du parc "Habibas Land"

Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a présidé une réunion consacrée au projet du parc de loisirs « Habibas Land », situé avenue du Millénaire à Oran, a indiqué un communiqué rendu public.



Par B. Adda

La réunion s'est déroulée en présence de Messieurs : le directeur de l'administration locale, le directeur régional des domaines de l'Etat, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, le directeur de l'établissement public du parc de loisirs, le président de l'Assemblée populaire communale d'Oran, une délégation de la société chi-

noise « Gaya », le directeur des domaines de l'Etat Ouest, le directeur du cadastre et de la conservation foncière Ouest, le directeur de l'industrie et le directeur de l'environnement par intérim. Le wali a pris connaissance de la présentation faite sur le projet et a donné des instructions pour finaliser les procédures relatives au permis de construire, après l'introduction de modifications dans le cahier des charges. Il a également insisté sur la né-

cessité de préserver le caractère créatif du projet. Le projet du parc de loisirs, réalisé dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois, comprend un centre de loisirs, un parking à étages ainsi que des jeux de divertissement adaptés à tous les âges. Le projet comporte trois phases au total, la première phase devant être achevée prochainement, et comprend un parking, un centre de loisirs et de divertissement, ainsi que des attractions.

AÏN TURCK (ORAN)

Inspection des préparatifs du marché de Ramadhan

En application des instructions du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, le chef de l'Inspection du commerce de la daïra d'Aïn El Turck, dans la wilaya d'Oran, ac-

compagné du chef de daïra et du président de l'Assemblée populaire communale, a effectué une visite d'inspection des préparatifs en cours en prévision de l'accueil du marché dédié au mois sacré de Ramadhan,

a indiqué un communiqué rendu public. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à assurer une organisation optimale du marché au profit des citoyens durant le mois sacré. **B. Adda**

SIDI BEL-ABBÈS

La DASS sensibilise à la prévention du handicap

Les premiers responsables de la Direction de L'action Sociale et de Solidarité (DASS) de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, ont organisé une journée de sensibilisation et d'information portant sur "la prévention du handicap" à laquelle ont pris part diverses associations, organismes et autres offices du domaine. Les organisateurs ont, tour à tour, tenu à expliquer que le handicap peut concerner chacun d'entre nous et à tout âge de la vie, et pourtant les conséquences de ce handicap peuvent être prévenues et li-

mitées ou encore prises en charge grâce à des actions précoce. La prévention du handicap constitue ainsi un enjeu majeur de santé publique mobilisant les familles, les professionnels et l'ensemble de la société, diront certains intervenants. Cette prévention du handicap, selon un autre responsable, commence bien avant l'apparition des premières difficultés. Elle repose sur plusieurs piliers essentiels : le suivi médical régulier, la vaccination, la surveillance du développement de l'enfant, la pré-

vention des accidents, mais aussi la sensibilisation aux facteurs de risque pendant la grossesse et tout au long de la vie. Le dépistage joue donc un rôle déterminant. Chez le nourrisson et le jeune enfant, repérer rapidement des troubles sensoriels, moteurs, cognitifs ou du langage permet de mettre en place des soins et un accompagnement adapté. Plus l'intervention est précoce, plus les chances de réduire l'impact sont importantes, favorisant l'autonomie et l'inclusion sociale, a-t-il conclu. **Noui Moussa**

ARZEW (ORAN)

La police participe à un exercice de simulation d'explosion

La police relevant de la sûreté de wilaya d'Oran, a participé à un exercice de simulation portant sur un scénario d'explosion sur un site pétrolier situé dans la zone industrielle d'Arzew, a indiqué un communiqué rendu public. L'exercice a été supervisé par M. le Wali d'Oran, en présence de la Protection

civile et des membres de la commission de sécurité, avec la participation de détachements de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, des unités opérationnelles de la Protection civile, de la Sûreté nationale, ainsi que de plusieurs directions exécutives, notamment la Santé, l'Énergie,

les Travaux publics, l'Irrigation, le Commerce et le Croissant-Rouge algérien. Ce scénario vise à renforcer la coordination opérationnelle dans la gestion des crises, à mettre en évidence les missions de la cellule de crise et à tester l'efficacité des équipes d'intervention face à ce type d'incident. **B. Adda**

ARZEW (ORAN)

Arrestation de 4 voleurs de câbles en cuivre

Les services de la 2ème sûreté urbaine de la daïra d'Arzew, relevant de la sûreté de wilaya d'Oran, en coordination avec le centre de wilaya de surveillance par vidéo, ont mis fin aux activités d'un réseau criminel impliquée dans le vol de câbles en cuivre, a indiqué un communiqué rendu public. Cette opération a permis l'arrestation de quatre (04) personnes membres du réseau et la saisie de 83 kg de cuivre. L'intervention fait suite à l'exploitation d'informations de terrain faisant état de vols de câbles électriques dans le secteur de compétence. Le renforcement des investigations de terrain et techniques a permis d'identifier les membres du réseau ainsi que leur lieu de présence. Un plan opérationnel a été mis en place, aboutissant à leur arrestation successive, à la récupération d'une quantité de cuivre estimée à 83 kg, à la saisie du matériel utilisé dans leurs activités criminelles, ainsi que le véhicule servant à faciliter leurs actes criminels. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, en coordination avec M. le procureur de la République près le tribunal d'Arzew, les suspects ont été présentés devant la justice, où il a été prononcé à leur encontre un mandat de dépôt. **B. Adda**

POLICE D'EL-BAYADH

Une arrestation pour trafic de psychotropes

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment celles liées au trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh, a procédé à l'arrestation d'un individu âgé de 23 ans, activant dans la vente de substances psychotropes, a indiqué un communiqué rendu public. Cette opération fait suite à des informations faisant état de détention, par un individu, d'une quantité de substances psychotropes à son domicile familial, qu'il s'apprêtait à écouter auprès des jeunes de la ville d'El-Bayadh. En coordination avec le parquet compétent, une perquisition du domicile a été effectuée, laquelle s'est soldée par des résultats positifs, avec la saisie d'une quantité de substances psychotropes de type Pregabalin 300 mg, d'une somme d'argent provenant des recettes de la vente, ainsi que la découverte d'une quantité estimée à 01 kg de poudre noire. Après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué et le mis en cause a été présenté devant le parquet près le tribunal d'El-Bayadh. Il a fait l'objet d'une condamnation à une peine de prison ferme avec mandat de dépôt, assortie d'une amende financière. **A. Raouf**

LYCÉE MAHMOUDI KADDOUR DE MÉRINE (SIDI BEL-ABBÈS)

Le personnel exprime son attachement au censeur

Un rassemblement de deux heures du personnel éducatif a été organisé au lycée Mahmoudi Kaddour de Mérine, wilaya de Sidi Bel-Abbès, à la suite de l'affectation d'un censeur (K.A) vers Marhoun, 45 km au sud de Merine, a-t-on appris d'une source fiable. Ce mouvement de protestation a été mené par les enseignants, les élèves, les adjoints d'éducation, agents d'administration, agents de sécurité, et autres agents ménagers qui se sont opposés à la mutation d'un censeur, dit-on, apprécié pour sa compétence ou sa rigueur. Certains protestataires ont fait état de ces changements trop fréquents de personnel de direction opérés en pleine année scolaire, lesquels perturbent l'organisation des cours et la discipline. À l'issue de l'arrivée d'une délégation en provenance de Sidi Bel-Abbès et de l'intervention du chef de la Daïra de Mérine, la situation a été dénouée, au grand soulagement des parents d'élèves. **Noui Moussa**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة
Ministère de la Santé

Etablissement hospitalier spécialisé en pédiatrie
Pr boukhroura Aek -Canastel-Oran

NIF/ 31019820031
2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° OP/2025

Conformément aux dispositions de la loi n°23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Etablissement Hospitalier Spécialisé En pédiatrie Pr Boukhroura A.E.K CANASTEL/ORAN, lance un 2^{ème} avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour ayant objet :

Acquisition, installation et mise en service d'équipements médicaux pour les services Ophtalmologie ,ORL et Radiologie de l'EHS Canastel composé en 03 lots séparés suivants :

LOT N°2 : Équipements ORL

L'appel d'offre dont l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux :
 ➤ Des fabricants, éditeurs et/ou représentants de fabricants disposant d'un agrément délivré par le ministère de l'industrie pharmaceutique.
 ➤ Ayant un registre de commerce avec le code y afférant.
 ➤ Réalisé des prestations de même nature que l'objet du cahier des charges, justifiés par au moins une attestation de bonnes exécutions signé par le maître de l'ouvrage public (le directeur ou l'ordonnateur).
 ➤ Réalise un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années égale ou supérieure à :

➢ Trois Millions Sept Cent Mille Dinars (3.700.000 DA) pour le lot N°2 : Équipements ORL.

Tous soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de L'Etablissement Hospitalier Spécialisé En pédiatrie Pr Boukhroura A.E.K Canastel-Bureau des Marchés, sis aux 75 routes de Canastel Oran, Contre le paiement de la somme de Sept Mille dinars (7000.00 DA) non remboursable ,représentant les frais de reprographie , payée au niveau de la trésorerie Oran est -Point du jour-

Exécution des dispositions de l'article 47 de la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1- Le dossier de candidature contient (sous enveloppe distincte portant mention dossier candidature) :

- une déclaration de candidature selon le modèle joint en annexe du cahier des charges.
- Une délégation de pouvoir selon le modèle joint en annexe du cahier des charges datée et signée.
- une déclaration de probité remplie, datée et signée selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges
- Procès verbal de visite du site, datée et signée selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

Les documents permettant d'évaluer les capacités, des soumissionnaires:

A/ Capacités professionnelles :

- Copie du Registre de commerce.
- L'agrément délivré par le ministère de l'industrie pharmaceutique.
- Certificat d'origine algérienne délivrée par la chambre de commerce et de l'industrie pour les produits manufacturés localement pour les fabricants.
- Statut pour les sociétés.
- Pour les importateurs et le représentant de fabricant, l'engagement solidaire fabricant/importateur ;
- Mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux de dernière année pour les sociétés
- Copie de numéro d'identification fiscale (NIF)
- La liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'affiliation des moyens humains délivré par les services de la CNAS .

B/ Capacités financières :

- Les bilans financiers des trois dernières années et les tableaux des comptes résultats de la même période visés par les services des impôts et certifié par un expert-comptable aux comptes et son comptable agréé.
- Les références bancaires ;

C/ Capacités techniques : Les références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution de marchés portant sur des équipement de même nature que le cahier des charges visés par le directeur ou l'ordonnateur

2- L'offre technique contient (sous enveloppe distincte portant mention offre technique) :

- Une déclaration à souscrire remplie, datée et signée selon le modèle joint en annexe du cahier des charges
- Un engagement de délai de livraison;
- Un engagement de délai de garantie des équipements proposés : toute offre présentant un engagement de garantie de moins trente six (36) mois est déclarée non conforme
- Engagement service après vente
- Engagement de la formation
- Engagement d'assistance technique et maintenance
- La liste exhaustive de la pièce de rechange
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : documentations techniques et prospectus des équipements proposés (avec les plans de pré installation pour les équipements qui en nécessitent)
- Mémoire technique remplie, datée et signée selon le modèle joint en annexe du cahier des charges
- Certificat de conformité aux normes internationales
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Iu et accepté ».

3- L'offre financière contient (sous enveloppe distincte portant mention offre financière) :

- une lettre de soumission selon le modèle joint en annexe du cahier des charges, remplie, datée et signée.
- Le bordereau de prix unitaire en hors taxes en chiffres et en lettres daté et signé.
- Le détail estimatif-quantitatif de l'offre daté et signé

Observation : les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre bien renseignée et soigneusement remplie, en chiffres et en lettres, en hors taxes et en toutes taxes comprises.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant au démonticelle de l'entrepreneur la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

A/NOUVELER QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°OP/2025

Acquisition, Installation Et Mise En Service D'équipements Médicaux Pour Les Services Ophtalmologie, ORL Et Radiologie De L'EHS Canastel Composé En 03 Lots Séparés
LOT N° , Désignation du lot.....

Les plis seront déposés directement au niveau du bureau des marchés à l'adresse suivante :
E.H.S EN PEDIATRIE Pr BOUKHROFA Abdel Kader
N° 75, route de CANASTEL ORAN

Les soumissionnaires sont invités à prendre part à la séance d'ouverture des plis de l'appel d'offre, la date et l'heure de sa tenue.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'appel d'offre dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

La validité des offres est de quatre-vingt-dix jours augmentée par la durée de préparation des offres .

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessous, avant 12 heures.

Toute offre tardive sera rejetée.

Le directeur

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de chlef
Daira d'Abou El Hassen
Commune Tadjena

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE 10/2025

N F : 42000200000209800204

Conformément aux dispositions de l'article 65 du alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 DU : 16/09/2015 relatif à la réglementation des marchés publics , le président de l'assemblée populaire communale de tajjena déclare que l'ava d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 10/2025 paru dans les quotidiens nationaux (الجريدة الرسمية) à partir date : 28/12/2025 et le Réflexion le 28/12/2025 , suite au procès verbal des analyses des offres techniques N° 01/2026 en date du 04/01/2026 des projets suivants approvisionnement des écoles primaires de l'alimentation générale pour l'année 2026

Lot N°1 : l'alimentation générale + le pain

Lot N°2 : fruits et légumes .

Lot N°3 : viande et produits de protéine

DESIGNATION DE L'opération	Désignation de fournisseur choisie	MONTANT PROPOSE	Délai d'exécution	Note offre technique	Observation
approvisionnement des écoles primaires de l'alimentation générale pour l'année 2026					
Lot N°1 : l'alimentation générale de pain	Vent en gros	Minimum 50 jours 6.984.997,18 DA	Après la correction		
	l'alimentation général - boulangerie sol alined	Maximum 156 jours 21.653.899,65 DA	24 heure	30	Offre unique qualité
	NCF : 19602010072153	Après la correction 21.653.899,65 DA			
approvisionnement des écoles primaires de l'alimentation générale pour l'année 2026					
Lot N°2 : fruits et légumes.	Vent en détail	Minimum 50 jours 7.254.775,83 DA	Après la correction		
	l'alimentation général - boulangerie laundi	Maximum 156 jours 27.240.692,17 DA	24 heure	30	Offre unique qualité
	NCF : 18602160007514500000	27.240.692,17 DA			
approvisionnement des écoles primaires de l'alimentation générale pour l'année 2026					
Lot N°3 : viande et produits de protéine	Vent en gros	Minimum 50 jours 15.325.224,00 DA	Après la correction		
	l'alimentation général - boulangerie sol alined	Maximum 156 jours 47.508.195,40 DA	24 heure	30	Offre unique qualité
	NCF : 19602010072153	47.508.195,40 DA			

Les soumissionnaires non retenus ont le droit de formuler leur recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis (conformément à l'article 82 du code des marchés)

Le Président de l'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE REIZIANE
DAIRA D'AMMI-MOUSA
COMMUNE D'EL-OULDJA

CODE FISCALE : 098448365143118

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2026

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune d'El-Ouldja Lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour réaliser le projet suivant :
RÉNOVATION ET EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A LA CITE CHAHID BAKKAR EL HADJ LA CITE CHAHID MADANI MILOUD LA CITE CHAHID MATMADI LAARBI - LA CITE CHAHID DRIDER TAIB - LA CITE CHAHID BAHA QUADHHA COMMUNE EL OULDJA

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre sont :

- ✓ Les entreprises qualifiées en HYDRAULIQUE activité principale catégorie CINQ (05) OU PLUS ayant une moyenne de chiffre d'affaire des trois dernières années(2022-2023- 2024)50.000.000,00 DA et plus.
- ✓ ayant réalisé deux (02) projets (deux marchés de même nature des travaux d'assainissement) receptionnés provisoirement dans les dernières années (2022-2023-2024-2025),justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'œuvre

Les soumissionnaires peuvent télécharger le cahier de charge en consultant la page officielle (Facebook)commune el-ouldja wilaaya reiziane

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2026

RÉNOVATION ET EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A LA CITE CHAHID BAKKAR EL HADJ LA CITE CHAHID MADANI MILOUD LA CITE CHAHID MATMADI LAARBI - LA CITE CHAHID DRIDER TAIB - LA CITE CHAHID BAHA QUADHHA COMMUNE EL OULDJA

à Mr le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'EL-Ouldja (w) de Reiziane bureau des marchés publics

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'annonce dans la presse écrite (quotidiens régionaux) ou la presse électronique agréée

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la préparation des offres avant 13:30h

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de préparation des offres sera prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours +le délai de préparation des offres

à compter de la date de dépôt des offres

cette annonce est considérée comme un appel aux soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des offres qui a été fixée le dernier jour pour le dépôt des offres à 14 heures

LE PRESIDENT DE L'APC

INTEMPIÉRIES ENREGISTRÉES DANS PLUSIEURS WILAYAS : **Interventions remarquables de la Protection civile**

Les services de la Protection civile poursuivent les interventions sur le terrain, à la suite des intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour assurer la célérité et l'efficacité des opérations.



Par Rachid

Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de la communication au sein de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Commandant Nassim Bernaoui, a indiqué que les services de la Protection civile ont mobilisé tous les moyens humains et matériels, pour une plus grande efficacité et célérité des interventions sur le terrain, précisant que "des plans spéciaux ainsi que des mesures

préventives proactives ont été mis en place afin de préserver l'intégrité des citoyens et protéger leurs biens". L'intervenant a détaillé que, durant les dernières 24 heures, 3.343 interventions, ayant concerné notamment l'évacuation sanitaire, les accidents de circulation, l'absorption des eaux pluviales sur les routes et au niveau des bâtiments, ainsi que le secours de personnes bloquées à l'intérieur de leurs véhicules ont été enregistrées à travers plusieurs wilayas du pays. Dans ce contexte, le responsable a rappelé la nécessité de suivre les

consignes et les conseils émis par les services de la Protection civile en cette période d'intempéries, en réduisant la vitesse au volant pour les conducteurs, en utilisant les feux de croisement, en respectant la distance de sécurité, en évitant d'exécuter les manœuvres et les dépassements dangereux, et à s'éloigner des oueds. M. Bernaoui a, en outre, appelé à contacter en cas d'incident les services de la Protection civile sur le numéro vert 1021 ou le numéro d'urgence 14 en précisant la nature du danger et l'adresse exacte.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE:

L'OMPI lance une formation en ligne

L'Organisation mondiale de la propriété Intellectuelle (OMPI) organise à partir de mars prochain, un programme d'apprentissage et de formation en ligne sur la propriété intellectuelle, a indiqué l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA). Ce programme d'apprentissage et de formation, destiné à l'Afrique, vise à permettre d'acquérir, grâce à des cours dispensés en ligne, des compétences et des

connaissances de base en matière de droits de l'auteur et de propriété intellectuelle, précise l'ONDA dans un communiqué. Étale sur deux mois, le programme de formation comprend deux séminaires afin de favoriser les échanges entre les participants et d'aborder les principales problématiques communes liées au développement et à l'innovation sur le continent africain. Des cours portant sur le droit d'auteur, les marques,

les brevets, les dessins industriels, les indications géographiques, les savoirs traditionnels ou encore les liens entre la propriété intellectuelle et le développement, seront dispensés durant cette formation. Les inscriptions s'effectueront gratuitement en ligne en envoyant les candidatures (nom, prénom et la langue de cours souhaitée) à l'adresse électronique: algeria.office@wipo.int avant le 15 février prochain. Sanae

DIPLOMATIE RELIGIEUSE :

Début à Alger des travaux du 19e atelier de la LOPIS

Les travaux du 19e atelier de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams des pays du Sahel (LOPIS) ont débuté, à Alger, visant à consacrer la diplomatie religieuse de l'Algérie, fondée sur la promotion des valeurs de modération et de juste milieu, indique un communiqué de cette instance. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la consécration de la diplomatie religieuse algérienne, reposant sur "la promotion des valeurs de modération et de juste milieu afin de prévenir les sociétés africaines contre l'extrémisme", a précisé la même source. Dans cette optique, le Se-

crétariat général de la Ligue œuvre à "permettre au référent religieux authentique de faire face aux discours extrémistes, consignant ainsi le rôle des institutions religieuses en tant qu'instruments de soft power dans le règlement des conflits et la réalisation de la cohésion sociale transfrontalière", a ajouté la même source. L'atelier tend également à "institutionnaliser l'action religieuse commune à travers l'adoption des statuts et l'élaboration des programmes de l'année 2026", poursuit la même source, précisant que cette rencontre se tient sous l'égide du Secrétariat

TIPASA

Installation d'une cellule de crise pour faire face aux intempéries

Le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, a supervisé, mardi en fin de journée, l'installation d'une cellule de crise à titre préventif pour faire face aux perturbations météorologiques affectant la wilaya, indique un communiqué des services de la wilaya. Cette décision s'inscrit dans le cadre du suivi permanent de la situation météorologique et de la garantie d'un maximum de sécurité pour les citoyens à travers l'ensemble des communes. La cellule de crise est chargée de suivre les effets des aléas climatiques et d'y faire face, selon le même communiqué. A ce titre, le wali a ordonné la mise en alerte permanente de l'ensemble des services concernés au niveau des communes, des daïras et des directions exécutives, en vue d'assurer une intervention rapide et efficace, avec la mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour protéger les personnes et les biens. Il a également été décidé d'activer le plan d'organisation des secours (ORSEC) de la wilaya et de désigner des points d'appui stratégiques pour le positionnement des moyens d'intervention, garantissant une réponse rapide aux situations d'urgence. Les citoyens ont été invités, en outre, à faire preuve de la plus grande vigilance, à limiter leurs déplacements aux cas de stricte nécessité, à éviter les lits d'oueds, les pentes et les zones exposées aux inondations, et à signaler immédiatement tout danger via les numéros d'urgence de la Protection civile (1021), de la Sécurité nationale (1548) et de la Gendarmerie nationale (1055). Sanae

ALGER

Clôture de la caravane littéraire algéro-italienne "Poètes de deux rives"

La caravane littéraire "Poètes des deux rives", célébrant les échanges littéraires et linguistiques entre l'Algérie et l'Italie, a pris fin mardi soir à Alger, après deux escales à Sidi Bel Abbès et Tlemcen avec la participation des poètes des deux pays. Accueillie à "Dar Abdeltif", la rencontre poétique marquant la clôture de cet événement littéraire, a été animée par les poètes algériens Lamis Saidi et Khaled Bensalah ainsi que le conteur et poète italien, Emilio Nigro. En donnant lecture à des textes littéraires et poétiques, Lamis Saidi et Khaled Bensalah, ont déclamé, tour à tour, leurs poèmes en langue arabe ainsi que d'autres traduits dans cette langue, dont ceux de la poétesse italienne, Flaminia Cruciani, qui avait pris part aux rencontres de Sidi Bel Abbès et de Tlemcen. Pour sa part, le poète italien Emilio Nigro, a déclamé ses propres poèmes, en plus des textes de Lamis Saidi et Khaled Bensalah, traduits vers l'italien. Accompagnés à la guitare (mandoline) par le musicien Koussala Adjrad, en donnant du rythme aux mots dans une ambiance musicale particulière, les poètes ont célébré les liens réciproques et les échanges culturels, linguistiques et littéraires entre l'Algérie et l'Italie. En présence du directeur général de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AAC), M. Réda Fassi, de l'ambassadeur de l'Italie en Algérie, M. Alberto Cutillo, et de la directrice de l'Institut culturel italien en Algérie, Mme Antonia Grande, des attestations ont été remises aux poètes participants à cette caravane littéraire, clôturée par un spectacle musical animé par Hind Boukella. Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'AAC, en partenariat avec l'Institut culturel italien en Algérie, la caravane "Poètes de deux rives" a fait escale, les 15 et 17 janvier, au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen et à la bibliothèque centrale Mohamed-Kabati de Sidi Bel-Abbès, respectivement. Rachid

général permanent, dont le siège est à Alger, "ce qui renforce son rôle en tant que pôle régional de coordination des efforts intellectuels et spirituels". En accueillant le Secrétariat général et les activités de cet atelier, l'Algérie réaffirme son attachement au principe de solutions africaines aux problèmes africains, en apportant un soutien technique et intellectuel aux oulémas de la région", une démarche qui contribue à "éradiquer les sources de l'extrémisme et à consolider les fondements d'une stabilité durable dans l'espace sahélien", conclut le communiqué. Sanae

Réflexion

www.reflexion.dz



Contact

Tel : 045 413 3 22

0555 850 858

Fax : 045 413 655

Email : redacreflexion@yahoo.fr

redacreflexion@gmail.com

Web : www.reflexion.dz



VOMIR DU SANG (HÉMATÉMÈSE) : Ulcère, cirrhose, est-ce grave ?

Vomir du sang (appelé hématémèse) n'est jamais anodin et doit faire l'objet d'une consultation. Le sang peut être de couleur rouge, noire, fluide ou accompagné de caillots.

L'hématémèse est un rejet de sang de couleur rouge plus ou moins foncée (il peut virer jusqu'au noir) au cours d'un vomissement. Elle peut être de faible abondance, avec des filets de sang dans les vomissements ou cataclysmique, constituant une véritable hémorragie, qui peut entraîner le décès. Celle-ci constitue une urgence médicale. Vomir du sang rouge est du sang non digéré qui provient de la partie supérieure du tube digestif. Des saignements bruns ou noirâtres correspondent à du sang digérés, qui proviennent donc de la partie plus basse du tube digestif. Quelles sont les causes possibles Parmi les causes les plus fréquentes de l'hématémèse, on trouve :L'ulcère gastrique ou duo-dénal Une maladie du foie L'œsophagite L'évolution d'une gastrite La cirrhose hépatique Le sang peut provenir de la cavité buccale ou pharyngée, et remonte après avoir été dégluti. En cas d'évacuation sanguine avec des efforts de toux, il s'agit d'une hémoptysie, c'est-à-dire que l'origine du saignement est bronchique. C'est un symptôme à bien différencier de l'hématémèse. L'ingestion de médicaments toxiques pour



l'estomac (anti-inflammatoires, aspirine...) peut provoquer une hématémèse. Une endoscopie oeso-gastro-duodénale est nécessaire pour faire le diagnostic de l'origine de l'hématémèse. Cet examen permet de visualiser à l'aide d'une caméra introduite dans la cavité

buccale et l'œsophage, les parois digestives, jusqu'au duodénium. L'apparition de filets de sang dans des vomissements peut pousser à réaliser une fibroscopie oeso-gastro-duodénale et un bilan biologique à la recherche d'une anémie et /ou d'anomalies hépatiques.

Intoxication à l'eau de Javel : symptômes, que faire ?

L'ingestion ou l'inhalation d'eau de javel nécessite une réaction rapide. Voici la conduite à tenir selon les protocoles de santé. symptômes courants contact cutané ou oculaire : rougeurs, douleurs vives, brûlures chimiques ou irritation sévère des yeux Inhalation : Toux, difficultés respiratoires, irritation du nez et de la gorge, ou œdème pulmonaire dans les cas graves Ingestion : Douleurs intenses dans la bouche et la gorge, nausées, vomissements (parfois sanglants) et brûlures œsophagiennes Que faire immédiatement ? ne pas faire vomir : cela brûlerait l'œsophage une seconde fois au retour ne pas faire boire (ni eau, ni lait) : cela pourrait provoquer des vomissements ou une réaction chimique En cas de contact cutané ou oculaire : Rincer abondamment à l'eau tiède pendant au moins 15 à 20 minutes En cas d'inhalation : déplacer la victime à l'air frais immédiatement Précautions importantes Ne tentez jamais de neutraliser l'eau de javel avec un autre produit (comme du vinaigre), car cela libère du gaz chlore toxique .



L'entorse survient après un mouvement brusque (torsion). Symptômes : Douleur vive immédiate, gonflement (œdème) rapide, parfois un bleu (ecchymose) et difficulté à poser le pied.Que faire ? Glace : Appliquez du froid (jamais direct sur la peau) pour réduire l'inflammation. Repos Évitez de solliciter l'articulation.Élevation Maintenez la jambe au-dessus du niveau du cœur.Attention : Ne mettez pas de chaleur sur une entorse récente, car cela aggrave le gonflement. Consultez un médecin si vous ne pouvez pas faire plus de 4 pas. Arthrose (Douleur chronique) L'arthrose est une usure du cartilage, souvent liée à l'âge ou à d'anciens traumatismes. Symptômes : Douleur "mécanique" (qui augmente au mouvement et diminue au repos), raideur matinale et craquements. La cheville peut gonfler lors de poussées

inflammatoires.Maintenez une activité physique douce (natation, vélo) pour préserver la mobilité.Pendant une crise, le repos et parfois l'application de froid peuvent soulager.Consultez pour un suivi spécialisé (orthèse, kinésithérapie ou médicaments adaptés). Chaleur (Problème circulatoire)La chaleur provoque une dilatation des vaisseaux sanguins, entraînant une stagnation du sang (insuffisance veineuse). Symptômes : Les deux chevilles sont souvent gonflées, sensation de jambes lourdes, sans douleur aiguë au toucher.Douches froides : Passez un jet d'eau froide sur les jambes de bas en haut.Surélévation : Surélevez les pieds de votre lit.Bouger : Marchez au moins 20 minutes par jour pour stimuler le retour veineux.Hydratation Buvez suffisamment d'eau pour aider le corps à drainer les toxines.

Mycose de la bouche : symptômes, traitements, contagieux ?

La mycose de la bouche est une infection causée par un champignon appelé le *Candida albicans*, une levure présente naturellement sur la peau, dans le tube digestif et dans la bouche. Mais parfois, des facteurs extérieurs entraînent sa prolifération, causant une infection fongique, appelée candidose. Parmi les mycoses de la bouche, il faut distinguer :Le muguet buccal (particulièrement fréquent chez l'enfant) La perlèche La langue noire."Les symptômes peuvent être très différents d'une personne à l'autre et selon la souche de champignon mise en cause", rappelle le Docteur Christophe Lequart, chirurgien-dentiste. Les principaux symptômes sont : Des dépôts blanchâtres à l'intérieur des joues qui s'enlèvent lorsqu'on les gratté (notamment en cas de muguet). Une langue le plus souvent blanche ou rouge sous l'effet de l'inflammation. Elle peut aussi être noire ou verdâtre Des douleurs et des inflammations dans la bouche. Un certain inconfort et une gêne pendant les repas. Une glossite qui se caractérise par une

inflammation de la langue qui devient rouge et douloureuse.Contrairement à d'autres types de mycoses, la mycose de la bouche n'est généralement pas contagieuse. Attention tout de même, elle peut l'être chez une personne dont l'immunité est faible. La cause première est bien sûr le champignon responsable de l'infection et particulièrement les champignons de type *Candida*. Ces champignons sont présents dans notre bouche mais vivent le plus souvent en harmonie avec les bactéries protectrices qui se trouvent naturellement dans notre bouche. "Mais il arrive chez certaines personnes que cet équilibre soit rompu, ce qui fait que les champignons prennent le dessus", explique le praticien.Plusieurs raisons sont en cause :Une mauvaise hygiène buccale Le port de prothèse amovible mal entretenue Des traitements immunosuppresseurs Des antibiotiques à large spectre Le diabète Le VIH La radiothérapie/ chimiothérapie Les corticoïdes Les neuroleptiques Une sécheresse buccale, notamment chez les personnes âgées.



L'astuce pour faire fondre du chocolat au micro-ondes sans qu'il brûle

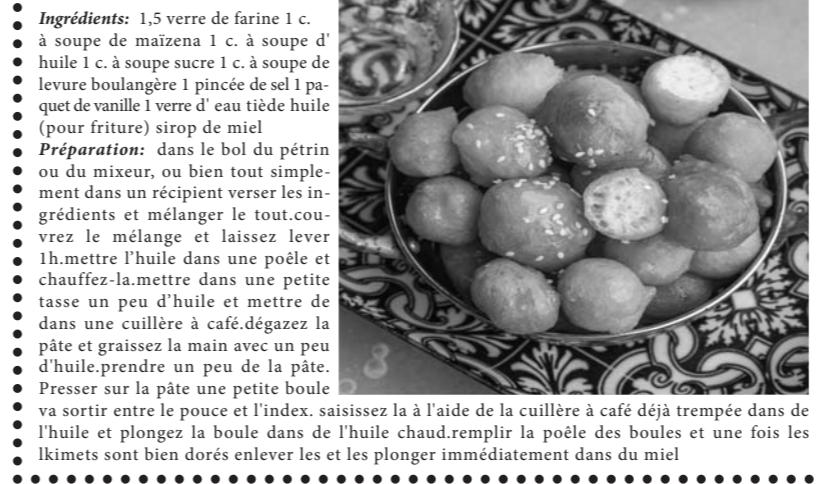
Le micro-ondes est une option alléchante lorsque l'on veut faire fondre du chocolat rapidement. Nul besoin de sortir une casserole et de faire chauffer de l'eau pour un bain-marie : il suffit de mettre le chocolat dans un bol et d'appuyer sur un bouton : c'est le choix de la facilité. Mais bien souvent, cela ne se passe pas comme prévu. Vous qui pensiez pouvoir vaquer à vos occupations pendant que le chocolat fond tranquillement, vous êtes interrompu par un bruit peu rassurant : le chocolat vient d'exploser dans le micro-ondes. Non seulement il y a du chocolat partout, mais ce dernier n'a même pas fondu ! Hormis le chocolat au fond du bol qui a littéralement carbonisé, le reste est resté dur... Vous êtes dépité. Pour que le chocolat puisse fondre au micro-ondes sans exploser, ni brûler, il suffit de respecter une règle toute simple. Une cuisson pas à pas lorsque vous faites fondre du chocolat au bain-marie, cela se fait en

douceur : la casserole est sur le feu le plus doux et vous mélangez en continu. Eh bien, au micro-ondes, c'est le même principe : il faut y aller doucement, étape par étape, et mélanger pendant le processus. Au micro-ondes, le chocolat ne fond pas uniformément sans intervention : il est impératif de mélanger. Remuer toutes les 30 sec permet de répartir la chaleur et d'obtenir un résultat homogène. Les étapes pour un chocolat parfaitement fondu au micro-ondes Voici comment procéder pour que le chocolat fond parfaitement au micro-ondes, sans jamais brûler. Cassez le chocolat en morceaux de taille égale. C'est essentiel pour que le chocolat fonde de façon uniforme. Versez le chocolat dans un récipient adapté au micro-ondes : évitez le plastique, privilégiez plutôt le verre ou la céramique. Réglez le micro-ondes sur la moyenne puissance et faites chauffer 30 sec par 30 sec en remuant à chaque pause.



Meilleures huiles d'argan : que choisir pour les soins ?

Pour choisir la meilleure huile d'argan pour les soins, privilégiez une huile 100 % pure, pressée à froid et certifiée biologique. Ces critères garantissent qu'elle conserve tous ses nutriments et bienfaits pour la peau et les cheveux. Critères Essentiels de Sélection Pour vous assurer d'acheter un produit de qualité, fiez-vous aux éléments suivants : Pureté : L'étiquette doit indiquer "100 % huile d'argan pure" (ou Argania Spinosa Kernel Oil dans la liste INCI) sans aucun additif ni conservateur. Méthode d'Extraction : Optez pour une huile pressée à froid et non raffinée, car ce procédé préserve mieux les vitamines et les acides gras essentiels que la chaleur détruit. Certification Biologique : Recherchez des labels reconnus, comme la certification Ecocert Bio Cosmétique, qui garantissent sa qualité, sa traçabilité et son authenticité, ainsi que l'absence de pesticides. Origine : La meilleure huile d'argan provient du Maroc. Une huile authentique aura une teinte dorée claire et transparente et une odeur subtile de noix ; méfiez-vous des odeurs fortes ou rances. Conditionnement : Privilégiez les boules en verre teinté (anti-UV) pour protéger l'huile de la lumière et de l'oxydation, prolongeant ainsi sa durée de conservation. La production d'huile d'argan est un processus complexe et coûteux ; un prix trop bas est souvent un signe de mauvaise qualité ou de dilution.



Awama ou lokmat el kadi

Ingrédients: 1,5 verre de farine 1 c. à soupe de maïzena 1 c. à soupe d'huile 1 c. à soupe sucre 1 c. à soupe de levure boulangère 1 pincée de sel 1 paquet de vanille 1 verre d'eau tiède huile (pour friture) sirop de miel
Préparation: dans le bol du pétrin ou du mixeur, ou bien tout simplement dans un récipient verser les ingrédients et mélanger le tout. Couvrez le mélange et laissez lever 1h. Mettre l'huile dans une poêle et chauffez-la. Mettre dans une petite tasse un peu d'huile et mettre de dans une cuillère à café. Dégarez la pâte et graissez la main avec un peu d'huile. Prendre un peu de la pâte. Presser sur la pâte une petite boule qui va sortir entre le pouce et l'index. Saisissez la à l'aide de la cuillère à café déjà trempée dans de l'huile et plongez la boule dans de l'huile chaude. Remplir la poêle des boules et une fois les lokmats bien dorés enlever les et les plonger immédiatement dans du miel.

La tétine : 3 conseils pratiques pour qu'il la garde toute la nuit



Voici 3 conseils pratiques pour aider votre bébé à garder sa tétine (sucette) toute la nuit et favoriser un sommeil ininterrompu en 2026. La technique du "bouquet" de tétines. Ne placez pas une seule tétine dans le lit, mais disposez-en plusieurs (3 ou 4) aux quatre coins du berceau. Cela multiplie les chances que la main de votre bébé en rencontre une par hasard.

Naître et grandir pour accompagner son autonomie motrice. Utiliser une tétine phosphorescente (brillant dans le noir). Investissez dans des modèles « nuit » dont le bouton central est luminescent. Cette faible lueur permet au bébé (dès qu'il a la coordination nécessaire, vers 6-8 mois) de repérer visuellement sa tétine dans l'obscurité sans l'aide des parents.

Comment apprendre à son enfant à ne plus se curer le nez ?

Voici comment accompagner votre enfant pour qu'il cesse cette habitude. Identifier et traiter la cause physique. Souvent, un enfant se cur le nez parce qu'il ressent une gêne (croûtes, nez sec, allergies). Hydratation : Utilisez un spray d'eau de mer ou du sérum physiologique pour humidifier les muqueuses, surtout en hiver quand le chauffage assèche l'air. Mouchage : Apprenez-lui à utiliser un mouchoir dès qu'il ressent une gêne plutôt que ses doigts. L'habitude de se curer le nez (la rhinotillexie) est fréquente chez les enfants et est souvent un geste inconscient lié à l'ennui, à la curiosité ou à un inconfort nasal. Hydratation : Utilisez un spray d'eau de mer ou du sérum physiologique pour humidifier les muqueuses, surtout en hiver quand le chauffage assèche l'air. Mouchage : Apprenez-lui à utiliser un mouchoir dès qu'il ressent une gêne plutôt que ses doigts. Proposer une alternative aux mains (le "plan de secours") Le geste est souvent automatique lorsque l'enfant s'ennuie ou regarde la télévision. Occupez les doigts : Donnez-lui une balle anti-stress, un "fidget toy" ou un doudou à manipuler pendant les moments de calme. Le code secret : Au lieu de le gronder en public, convenez d'un mot ou d'un signe discret pour lui signaler qu'il a le doigt dans le nez sans l'humilier. Expliquer sans dégoûter, mais avec logique. À la place de dire "c'est sale", expliquez les conséquences concrètes : La santé : Expliquez que les doigts transportent des microbes qui peuvent donner des rhumes, et que se curer le nez peut faire saigner les petits vaisseaux fragiles à l'intérieur.





L'ÉCOLOGIE,
ON LE DIT.
ON LE FAIT!

ST-P
Réduisons-vite
nos déchés !

algérie
ECOLOGIE
Changeons de rythmes



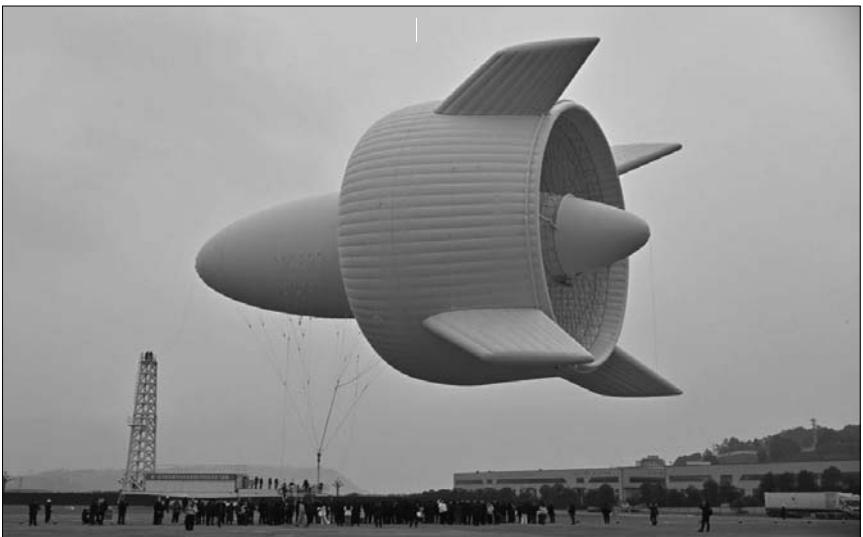
HIGH TECH

Un box internet qui sauve des déconnexions



Bouygues Telecom a fait coup double ce mardi, en dévoilant l'Extra Bbox pour ne plus jamais subir de panne Internet, et une Bbox 5G Wi-Fi 7 qui revoit les standards du marché. L'opérateur Bouygues Telecom organisait ce mardi 20 janvier à Paris une conférence de presse salvatrice. Ce dernier a dévoilé deux produits, dont une Extra Bbox, qui promet une connexion de secours instantanée, très utile en cas de coupure, ainsi qu'une Bbox 5G ornée du Wi-Fi 7, avec répéteur Wi-Fi 7 inclus, sans oublier une nouvelle clé b.tv avec télécommande. Clubic était sur place et vous explique tout ce qu'il y a à savoir. Plus d'un internaute sur deux ne peut se passer d'Internet pendant plus d'une journée. Pourtant, 56% des Français ont subi une coupure ou ralentissement de leur fibre en 2025. Après Pure Fibre en 2024, Bouygues Telecom récidive avec l'Extra Bbox, un Wi-Fi de secours universel qui casse les codes du marché. Cette box relativement compacte exploite le réseau 5G (3,5 GHz) de Bouygues Telecom, classé numéro un en France selon nPerf il y a tout juste quelques jours. Sans condition d'éligibilité ni installation, elle fonctionne quel que soit votre opérateur principal. L'Extra Bbox, de marque Arcadyan, devient le relais automatique de votre Wi-Fi dès qu'une coupure survient, ce qui garantit la continuité pour tous les appareils du foyer.

Pas vraiment un drone, pas non plus une éolienne, mais une énorme capacité



Beijing Linyi Yunchuan Energy Technology vient de tester le S2000, un dirigeable équipé de turbines qui a atteint 2 000 m d'altitude et produit de l'électricité directement injectée dans le réseau électrique. Le S2000 a décollé près de Yibin, dans la province du Sichuan, dimanche dernier. Le dirigeable a mis environ 30 minutes pour monter jusqu'à 2 000 mètres, puis il a maintenu une position stable tout en générant 385 kilowatts-heures d'électricité. L'entreprise ba-

sée à Pékin a réussi son premier test en conditions réelles avec injection directe dans le réseau local. La plate-forme mesure 60 mètres de long et 40 mètres de large et de haut, ce qui lui permet de voler plus près des zones urbaines que d'autres systèmes expérimentaux du même type. Weng Hanke, directeur technique de Linyi Yunchuan, explique que son système doit pallier deux contraintes. La première concerne les zones isolées du réseau, comme les postes frontières,

où le dirigeable peut fournir une source d'énergie relativement stable. La seconde consiste à compléter les parcs éoliens classiques, en créant une approche tridimensionnelle de la production électrique. La Chine veut désormais exploiter les vents en altitude avec ce système qui combine un ballon à l'hélium et un câble qui transmet l'électricité vers le sol. Le S2000 utilise un aérostat gonflé à l'hélium pour soulever une unité éolienne légère vers les couches d'air en haute altitude.

Les écouteurs Sony les plus attendus de 2026



Les fuites autour des futurs Sony WF-1000XM6 ne relèvent plus vraiment du simple bruit de couloir. En quelques semaines, plusieurs indices concordants dessinent le calendrier d'un lancement désormais très proche. Plus surprenant encore, ces écouteurs haut de gamme pourraient arriver en Europe à un tarif

légèrement inférieur à celui de la génération précédente, un signal intéressant dans un marché arrivé à maturité. D'un côté, un leak via Dealabs évoque une commercialisation autour du 12 février 2026, sans phase de précommande, avec deux coloris attendus : noir et argent. De l'autre, le très fiable WalkmanBlog a repéré des références de pièces détachées (embouts) sur le site du distributeur Encompass Parts, accompagnées d'une date d'expédition affichée fin février. Loin d'être anodines, ces informations sur certains composants montrent que la chaîne de production est déjà bien avancée. Sur le plan technique, Sony reste discret. Les rumeurs évoquent néanmoins une nouvelle puce MediaTek optimisée par intelligence artificielle pour affiner la réduction de bruit et l'efficacité énergétique, ainsi que le retour du traitement audio DSEE Ultimate.

Votre cerveau comme mot de passe ? lancement de la première authentification neuronale

La start-up française Yneuro a officiellement lancé la commercialisation de Neuro ID, une technologie d'authentification par signature neuronale testée sur 70 000 personnes, qui transforme l'activité cérébrale en signature de sécurité inviolable. Et si votre cerveau devrait la clé de voûte de votre sécurité numérique ? La deeptech française Yneuro annonce la commercialisation de Neuro ID, sa solution d'authentification qui lit directement vos signaux cérébraux depuis des lunettes ou écouteurs connectés, et valide une identité en quelques millisecondes. La technologie ne nécessite plus de retenir des dizaines de mots de passe ni de vous inquiéter qu'on pirate votre empreinte digitale ou votre visage. Après avoir testé sa technologie sur plus de 70 000 personnes, Yneuro sort du laboratoire. La société fondée par Thomas Semah propose désormais aux entreprises et entités sensibles comme les hôpitaux, les banques, les assureurs et les plateformes numériques, d'intégrer son système d'authentification neuronale.

SPORT



FOOTBALL – CAN FÉMININE 2026

L'Algérie débutera contre le Sénégal le 17 mars



Par Rachid

La sélection algérienne féminine de football entamera sa participation à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026, face à son homologue sénégalaise le 17 mars prochain, pour le compte de la première journée du groupe A, selon le programme dévoilé mardi par la Fédération algérienne de football (FAF). L'équipe nationale féminine de football, avait validé son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et 1-0 à

Douala en octobre dernier. Les Algériennes avaient atteint le 2e et dernier tour qualificatif de la CAN 2026, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0. L'Algérie prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réalisée une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les 16 équipes qualifiées à la CAN 2026 ont été réparties en quatre groupes

de quatre équipes (Groupes A, B, C et D). A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, comprenant : les quarts de finale, les demi-finales, le match de classement pour la troisième place, la finale, ainsi que les barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA Brésil 2027. La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 17 mars au 3 avril prochain. Programme des matchs du groupe A 1re journée (17 mars 2026) Algérie- Sénégal Maroc- Kenya 2e journée (20 mars 2026)

FOOTBALL (ARABIE SAOUDITE)

Mahrez rappelle qu'il demeure une référence incontestable

En Saudi Pro League, l'international algérien Riyad Mahrez continue d'imposer sa marque avec une régularité qui force le respect. Son apparition dans l'équipe-type de la 16^e journée, établie par le réseau Opta, ne relève ni du symbole ni de la nostalgie d'un passé glorieux : elle s'inscrit dans une logique de performance pure. Dans un championnat

de plus en plus compétitif, où les individualités affluent chaque semaine, Mahrez se distingue par une lecture du jeu supérieure, une justesse technique constante et une capacité intacte à peser sur le cours des rencontres. Être le seul représentant de son club dans cette sélection en dit long sur l'empreinte qu'il laisse, match après match, au cœur du jeu.

Au sein d'Al-Ahli, Mahrez n'est plus seulement un ailier de talent, il est devenu un véritable point d'équilibre offensif. Son influence dépasse largement les statistiques, même si ses passes décisives et ses actions clés parlent pour lui. Il orchestre, tempore, accélère quand il le faut, tout en assumant un rôle de leader naturel sur le terrain. *Sanae*

CR BELOUZDAD (LIGUE 1)

Jean-Charles Ahoua a signé

Le président du CR Belouzdad, Baddreddine Behloul, a réussi à signer le milieu de terrain, Jean-Charles Ahoua, pour trois ans et demi. D'ailleurs, l'ivoirien est attendu pour être la nouvelle star du Chabab. La formation de Laâqiba a d'ores et déjà marqué les esprits au cours de ce mercato hivernal en s'offrant les services du très convoité milieu de terrain du Simba SC, Jean-Charles Ahoua. L'ivoirien a signé un contrat

de trois ans et demi en faveur du CRB. D'ailleurs, le joueur n'a pas perdu de temps puisqu'il se trouve depuis hier à Alger. En effet, le joueur est arrivé hier matin et dans l'après-midi, il s'est rendu sur le terrain annexe du stade Nelson-Mandela où l'équipe effectuait sa séance de reprise de l'entraînement. Le joueur est parti à la découverte de sa nouvelle équipe et ses nouveaux partenaires. S'il ne s'est pas entraîné hier, il devrait en-

tamer son aventure dès cet après-midi pour entamer la préparation du match face à Stellenbosch prévu dimanche au stade Nelson-Mandela. Pour beaucoup, Ahoua est sans aucun doute la nouvelle star du Chabab puisqu'on parle d'un joueur confirmé et qui va apporter un très gros plus au CRB au cours de cette seconde moitié de saison, surtout s'il s'adapte rapidement à son nouvel environnement. *Rachid*

JS KABYLIE (LIGUE 1)

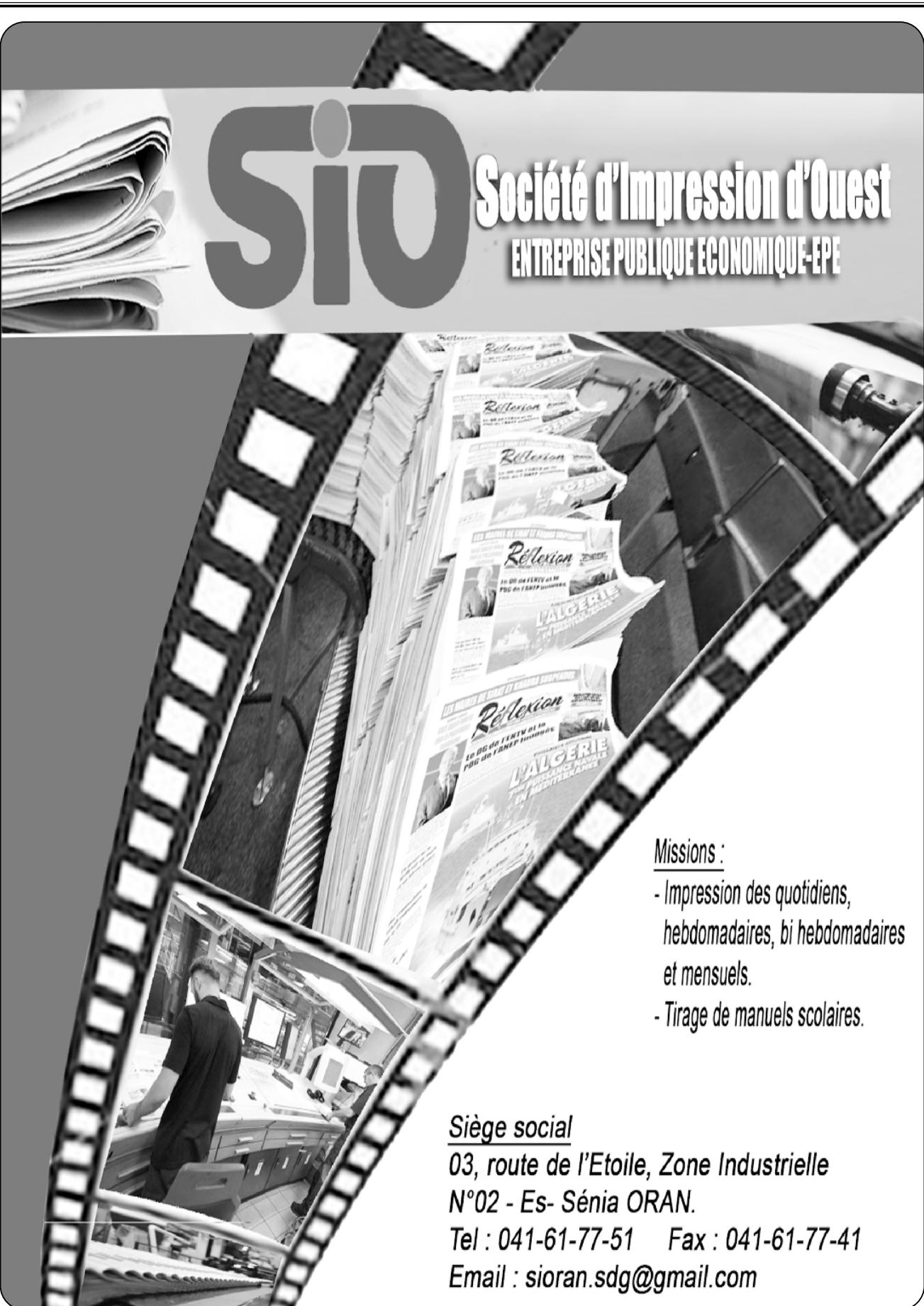
Les joueurs en colère

Lors de la reprise des entraînements, l'ambiance au sein de la JSK était particulièrement tendue. Les joueurs attendaient le président El-Hadi Ould-Ali pour discuter de leurs rémunérations impayées, mais ce dernier ne s'est finalement pas présenté au stade. Le mécontentement des joueurs trouve son origine dans plusieurs promesses non respectées par le président, selon eux. Celui-ci avait assuré que les joueurs seraient payés avant le match face au CRB, puis à nouveau pour dimanche dernier. À chaque fois, une nouvelle date leur était annoncée, ce qui a fortement irrité l'effectif. Cette situation a provoqué une colère manifeste parmi le groupe, qui ne cache plus son mécontentement face à ce qu'il considère comme des engagements non tenus de la part de la direction. Face à cette situation, les joueurs ont eu une discussion avec l'entraîneur Josef Zinnbauer et le manager Karim Doudane, présents sur place pour calmer la situation. La séance, initialement prévue à 17h00, a été retardée de 40 minutes, débutant finalement à 17h40. Ce retard témoigne de l'impact concret de cette crise financière sur la préparation quotidienne de l'équipe et souligne l'importance du climat psychologique pour un groupe avant un match aussi important en ligue des champions face aux FAR de Rabat. Le point culminant de la colère des joueurs concerne la décision du président Ould-Ali d'annuler la prime d'objectif promise à la fin de la saison dernière. Cette prime, qui s'élèvait à 80 millions de centimes pour la deuxième place obtenue en championnat et qui a permis à l'équipe de se qualifier à la Ligue des champions africaine, avait été un engagement formel de la direction. Son annulation a provoqué un fort mécontentement parmi l'effectif. L'annulation de cette prime a été perçue comme une injustice, surtout après une saison où les efforts de l'équipe ont été conséquents. *Rachid*

CAN 2025

La pire des compétitions africaines depuis son existence

Les décisions de certains arbitres, lors de la 35e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) ont porté atteinte à la crédibilité et terni l'image de l'arbitrage africain, ont relevé les anciens arbitres internationaux algériens, Mohamed Benouza, Mohamed Hansal et Mohamed Amine Meknous, notant que cette CAN était la pire des compétitions africaines depuis son existence. Ainsi, l'ex-arbitre Mohamed Benouza qui a à son actif cinq participations en phase finale de la CAN et actuellement contrôleur des arbitres au niveau de la CAF (Confédération africaine de football), a estimé qu'il y avait "trop d'erreurs" commises par des arbitres ayant injustement causé du tort à plusieurs équipes, ce qui a influé sur les résultats de certains matchs et créé "une forte tension et des altercations". "Ces erreurs ont impacté directement le déroulement des rencontres et les résultats finaux, ce qui soulève des interrogations sur l'équité de la compétition", a-t-il ajouté, notant que malgré l'introduction de la VAR, il y a eu des choses qui se sont passées dans les coulisses, donnant lieu à des décisions en fa veur du pays organisateur. Durant cette édition, des décisions arbitrales et arbitraires ont contribué à créer une ambiance tendue autour de la compétition, des situations controversées et un favoritisme flagrant envers le pays organisateur, selon le même interlocuteur. Ce véritable "tourbillon" a mis en lumière une organisation chaotique et soulevé de nombreuses interrogations sur l'implication de certains responsables du pays organisateur et la crédibilité de la commission d'arbitrage. De son côté, Mohamed Hansal a évoqué des "phénomènes de corruption arbitrale et des manœuvres en coulisses" ayant marqué la 35e édition de la CAN, la pire des compétitions africaines depuis son existence, en raison des interventions directes du responsable de l'instance footballistique du Makhzen dans la désignation des arbitres. *Sanae*



SIO

Société d'Impression d'Ouest
ENTREPRISE PUBLIQUE ÉCONOMIQUE-EPE

Missions :

- Impression des quotidiens, hebdomadaires, bi hebdomadaires et mensuels.
- Tirage de manuels scolaires.

Siège social

03, route de l'Etoile, Zone Industrielle
N°02 - Es- Sénia ORAN.

Tel : 041-61-77-51 Fax : 041-61-77-41
Email : sioran.sdg@gmail.com

Auto-Moto



Nouveautés 2026 : retour de la Lancia Gamma et de Jaguar avec une électrique



Les grandes berlines tiennent le coup face aux SUV familiaux, la preuve avec tous ces nouveaux modèles : BMW i3, Genesis G80, Lancia Gamma, Lexus ES, Polestar 5, Volvo ES90, Xpeng P7+. On note l'arrivée de la Ferrari Elettrica, mais aussi le retour d'une Jaguar au design original et d'un véhicule moins familial, la nouvelle Mercedes-AMG GT Coupé 4 portes. La marque suédoise est désormais présente en France. Elle a présenté officiellement, sa nouvelle création la Polestar 5, en septembre 2025 dans

le cadre du Salon de Munich. Il s'agit d'une grande berline typée GT qui se dote d'une plateforme électrique de 800 volts. La puissance de recharge affiche jusqu'à 350 kW, de quoi passer de 10 à 80 % en 22 minutes sur un chargeur adapté. Fidèle au concept Precept de 2020, elle affiche une ligne fluide et comme sur le SUV coupé Polestar 4 on remarque l'absence de lunette arrière. D'une longueur de 5,09 m, la berline Polestar 5 est disponible en version « Dual Motor » de 748 ch (670 km d'autonomie) et en version « Per-

formance » de 884 ch. Voiture haut de gamme, la Polestar 5 affiche des tarifs élevés qui débute à 119 900 €. Après la découverte d'une multitude de SUV dans la gamme du constructeur suédois, celui-ci se décide à lancer une nouvelle berline statutaire. Signe des temps, la Volvo ES90 est électrique et affiche une allure un peu surprenante pour une berline avec une garde au sol de 18 cm et une poupe relevée. Cette auto bénéficie d'une plateforme 800 volts (avec un pie de charge à 300 kW), cela limitera les temps de recharge.

La nouvelle Renault Twingo électrique déjà surprise dans la rue

La Renault Twingo E-Tech arrive bientôt en concessions, et les premiers exemplaires sont déjà en liberté en France. De quoi constater que la petite voiture électrique abordable sort de la mêlée. Après avoir rencontré le succès avec sa R5 E-Tech, Renault remet le couvert en 2026 dans le segment des citadines électriques avec sa Twingo E-Tech. La quatrième génération de la mythique grenouille peut s'appuyer sur son prix canon, démarrant sous les 20 000 euros... ainsi que son style marquant, comme en témoignent ces photos mises en ligne sur le forum WorldScoop. Les parkings de stockage par temps gris sont rarement des terrains idéaux pour mettre en valeur une voiture, mais les deux Twingo arrivent à capter l'attention. Le design n'est pas en reste, surtout entre ces Clio et Kangoo blancs. Les phares expressifs, la carrosserie tout en rondeurs font ressortir les couleurs. On ne va pas se cacher : on ne voit qu'elles.

Le Suzuki eVitara électrique a besoin d'une remise



Le nouveau petit crossover électrique de Suzuki a enfin un prix en France et compte tenu de la concurrence notamment des modèles chinois, il devra compter sur les remises pour séduire la clientèle. C'est le tout premier modèle 100 % électrique de Suzuki. Développé conjointement avec Toyota (et son nouvel Urban Cruiser), le eVitara est un crossover urbain de 4,27 mètres de long laissant le choix entre deux tailles de batteries (49 kWh et 61 kWh) et deux types de transmission (traction ou quatre roues motrices). Après avoir pris le volant d'un exemplaire de présérie et en attendant notre essai complet, on connaît désormais le prix français de ce nouveau Suzuki eVitara dont la tâche ne sera pas facile : il arrive dans une catégorie déjà riche en concurrents (Renault 4, Ford Puma GenE, BYD Atto2, Jeep Avenger, Citroën ë-C3 Aircross...) dont la plupart ont droit au bonus écologique français (prime coup de pouce) qui lui fait défaut à cause de sa fabrication japonaise. Suzuki doit donc abaisser au maximum le prix pour rester compétitif mais avec un prix de base fixé à 32 500 € en finition Avantage avec les batteries de 49 kWh (144 chevaux et 344 km d'autonomie maximale WLTP), l'engin se retrouve au niveau de modèles chinois plus gros et spacieux comme le Leapmotor B10 ou le MG S5.

Honda CB1000 Hornet : alerte à la consommation d'huile



C'est un sérieux grain de sable qui vient s'immiscer dans les cylindres de la nouveauté majeure de l'année 2025 chez Honda. Le constructeur japonais procède actuellement au rappel mondial de ses CB1000 Hornet (y compris la version SP) en raison d'une consommation

d'huile qui peut être excessive. On pensait la base mécanique de la Hornet 1000 à l'abri de toute critique. En reprenant le quatre-cylindres de la CBR1000RR Fireblade 2017, Honda jouait la carte de la sécurité et de la fiabilité éprouvée. Un argument de poids

pour la marque, qui n'hésite pas à garantir ses machines 6 ans dans l'Hexagone pour rassurer les rouleurs. Pourtant, le passage aux dernières normes antipollution semble avoir eu un effet collatéral sur le haut moteur. Selon nos informations, directement glanées auprès de Honda France, le souci est désormais identifié : une mauvaise configuration interne du piston provoquerait une remontée d'huile trop importante dans la chambre de combustion. Avec comme conséquences directes une surconsommation et un niveau d'huile qui peut chuter rapidement et de manière critique, ainsi qu'une baisse de pression qui pourrait, dans les cas les plus extrêmes, endommager les bielles et mener à une casse moteur pure et simple. Si aucun blocage de roue arrière n'a été répertorié à ce jour, le premier constructeur mondial préfère prendre les devants.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

unions de cellules	trouquait	clémence	faire une vis avec une tige	influa	larve d'insecte	canaux de salins
pour toujours	côte à pic	paradis hindous	amas	tournerez	rite religieux	flotte
thésauriserai accapareras						
crédule		forme de ferrure		avoir du mal	déesse Terre	
fit paraître		énergies		ronger	élimais	
crack	conter	purifiées ils sont beaux en peinture				disgrâce
garçon de cabine	unité électrique				Capone familier couche de peau	fruits de mer
citadelle	Fleur décorative tour-nantes		bateau gonflable			
signe de portée		appris	attrance		article contracté	
orient		nationnaliserait	rassem-bleraient		morceler	
chant d'église	bavards à plumes extir-perions	équipées derechef devant la licence	espace aquatique foulard d'officinant			
chatouillera	sonda-ges			toucha bédoin s'il est nomade		
relue	rebelles			collera		
voiez en songe		prit le risque blonde à demi				amènera à bonne hauteur
pauprre		fringant				
jamais comme avant	rondes catalanes il vaut bien ici	paresse			boisson de salon longues périodes	
danse grecque						
		pareil mais en petit	service du courrier		idiome gaélique résumé de laïus	sortie de scène
					ancien	
					antique cité	
					canton d'Helvétie	

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax : 021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Adresse : PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse : AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse : 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél : 021.92.41.83/ Site web : www.mjjustice.dz

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Adresse : 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse : 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTERE DES MOUDJAHIDINES

Adresse : AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax. : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax. : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTERE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47./ Site :

www.msnfc.gov.dz/fr/

MINISTERE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTERE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : [www\[mincommerce.gov.dz](http://www[mincommerce.gov.dz)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz

MINISTERE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHÉ MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site : www.mhu.gov.dz

MINISTERE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADANIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz)

MÉTÉO

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec - Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazzair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

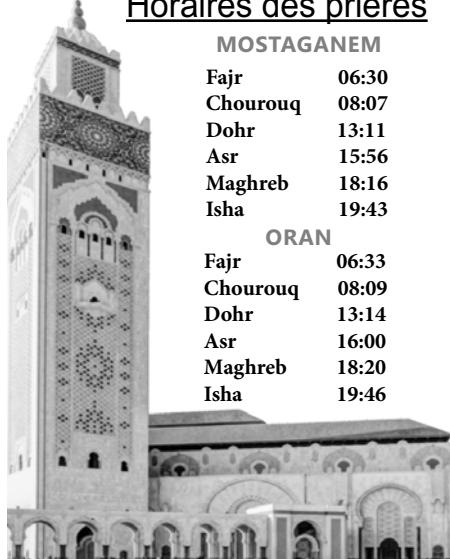
Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	06:30
Chourouq	08:07
Dohr	13:11
Asr	15:56
Maghreb	18:16
Isha	19:43

ORAN

Fajr	06:33
Chourouq	08:09
Dohr	13:14
Asr	16:00
Maghreb	18:20
Isha	19:46



Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

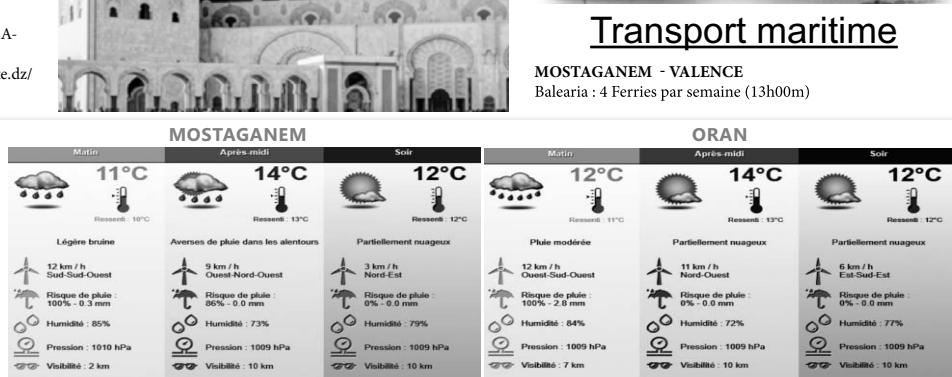
ORAN - ALGER (Agha)	ORAN - CHLEF
Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ALGER (Agha) - ORAN	
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ORAN - SIDI BEL ABBES	
17h10	18h32
05h40	06h58
ORAN - TLEMCEN	
12h50	15h12
TLEMCEN - ORAN	
05h51	08h28
ORAN - TÉMOUCHENT - ORAN	
06h00	07h00
09h20	10h24
14h40	15h40
ORAN - BECHAR	
10h20	17h11
BECHAR - ORAN	
06h15	13h10



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Baraïa : 4 Ferries par semaine (13h00m)



ÉMIRATS ARABES UNIS

Rifaat al Assad, ancien vice président syrien, est mort à 88 ans

Rifaat al Assad, ancien vice président syrien et oncle de l'ex président Bachar al Assad, est mort à l'âge de 88 ans aux Émirats arabes unis. Né le 22 août 1937 à Qardaha en Syrie, il a été un haut responsable militaire et politique du régime de son frère Hafez al Assad, notamment à la tête des Forces de défense, une unité d'élite de l'armée syrienne. Rifaat al Assad a longtemps été une figure controversée de la politique syrienne, en raison de son rôle lors de l'insurrection de 1982 à Hama, qui a entraîné des milliers de morts, ce qui lui a valu le surnom de « boucher de Hama ». Après un coup d'État avorté contre son frère Hafez al Assad en 1984, il a vécu en exil pendant plusieurs décennies, notamment en Europe, avant de revenir en Syrie en 2021. Rifaat al Assad avait été condamné en France pour des affaires de biens mal acquis, reconnu en appel coupable de blanchiment en bande organisée de détournement de fonds publics syriens, avec confiscation d'un patrimoine estimé à 90 millions d'euros, selon Le Monde, média public français. Sa peine était de quatre ans de prison avec sursis.

Anadolu Ajansi

MINES :

La Guinée officiellement exportateur de minerai de fer

Les premières tonnes de minerai de fer en provenance de la Guinée arrivent sur le marché international à un moment où la Chine, premier consommateur mondial, cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement. Son mégaprojet de Simandou devrait, selon les analystes, modifier la hiérarchie dans le secteur. La Guinée est officiellement devenue un pays exportateur de minerai de fer. La première cargaison issue du mégaprojet de Simandou est arrivée en Chine, si l'on en croit China Baowu Steel Group, actionnaire du projet, dans un communiqué publié sur son compte WeChat et relayé par la presse internationale. Selon le groupe chinois, un navire transportant environ 200 000 tonnes de minerai de fer en provenance de Simandou est arrivé le 17 janvier au port de Majishan, dans la province chinoise du Zhejiang, dans l'est du pays. Son voyage aura duré 46 jours. Baowu Steel, premier producteur mondial d'acier, indique qu'une deuxième cargaison a également quitté la Guinée fin décembre et serait en route vers la Chine.

Rachid

BUDGET 2026 :

Le 49.3 ravive les fractures en France

L'activation de l'article 49.3 de la Constitution par le Premier ministre français Sébastien Lecornu pour faire adopter la partie recettes du budget de l'État pour 2026 a ravivé les tensions internes au sein du parti Les Républicains (LR), partagé entre refus de faire tomber l'exécutif et volonté d'assumer une opposition ferme. Mercredi 21 janvier, le président du groupe Droite Républicaine à l'Assemblée nationale, Laurent Wauquiez, a clairement exclu le soutien de son camp aux motions de censure déposées par les oppositions. Invoquant un contexte international jugé instable, il a estimé qu'« il ne serait pas sérieux de faire tomber le gouvernement », actant ainsi une ligne de responsabilité face à l'urgence budgétaire. Une position qui contraste avec celle défendue, un peu plus tôt dans la même journée, par le maire de Cannes et vice-président de LR, David Lisnard. Sur la radio généraliste RTL, ce dernier a appelé la droite à « sortir de l'ambiguïté » et à assumer pleinement son rôle d'opposition. « Il faut censurer une politique que l'on combat. La vie est simple : il faut être cohérent », a-t-il martelé, dénonçant les « incohérences » stratégiques du parti.

Anadolu Ajansi

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

Premier Quotidien du Dahra

Jeudi 22 Janvier 2026



TAXES TRUMP

Punir seulement 8 pays européens est un cauchemar logistique

Le président américain Donald Trump menace de surtaxer spécifiquement huit nations européennes après des tensions liées au Groenland. Mais entre la rhétorique politique et la réalité technique du marché unique, le fossé est abyssal.

Par Sanae

C'est une équation que les services douaniers américains risquent de trouver insoluble. En menaçant de frapper de nouvelles surtaxes douanières un groupe hétérogène de huit pays — l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, la France, les Pays-Bas, la Suède, ainsi que la Norvège et le Royaume-Uni — Donald Trump se heurte à une architecture commerciale conçue précisément pour empêcher ce type de fragmentation. Si l'annonce s'inscrit dans une logique de pression diplomatique liée au dossier du Groenland, sa traduction opérationnelle ressemble à un mirage technique. À Bruxelles, la réaction des autorités européennes oscille entre ironie et pédagogie. Interrogé sur la faisabilité d'une telle mesure, un porte-parole de la Commission européenne a résumé l'état d'esprit ambiant d'une formule imagée : « OK, inspirez profondément. » Ce soupir en dit long sur la complexité qui attend l'administration américaine si elle persiste dans cette voie. Car si taxer un bloc est une pratique rodée, isoler des membres au sein de l'Union européenne relève de l'acrobatie juridique et logistique. Pour six des pays visés, la protection est structurelle. L'Union européenne repose sur un marché unique et, surtout, sur une union douanière. Ce mécanisme n'est pas qu'un simple accord de libre-échange ; c'est un espace où les frontières nationales ont disparu pour les marchandises. Une fois qu'un produit est en circulation, il l'est pour l'ensemble du territoire communautaire. Cela signifie que les biens produits dans ces pays circulent sans suivi permanent de leur origine nationale. L'offre américaine de 100 000 dollars par habitant pour racheter le Groenland place l'Europe devant un vide juridique majeur. Non-membre de l'UE, l'île dispose d'un droit à l'autodétermination que Bruxelles ne peut légalement contester. Alors que les ricaines accueillaient la proposition de Donald Trump de « racheter » le Groenland, le ton a changé en ce début d'année 2026. L'offre — désormais chiffrée — de 10 000 à 100 000 dollars pour chacun des 57 000 habitants de l'île n'est plus une boutade, mais le cheval de Troie d'une stratégie de séduction agressive. Car il y a un angle mort juridique que Bruxelles feint d'ignorer : le Groenland n'a pas besoin de l'aval de l'Union européenne pour changer de destin. Le premier paradoxe réside dans le statut de l'île. Bien que le Danemark soit un pilier de l'UE, le Groenland a quitté l'organisation dès 1985. Aujourd'hui simple « pays et territoire d'outre-mer » (PTOM), le territoire n'est lié à Bruxelles que par un accord d'association. Sur le plan du droit pur, si Nuuk décide de modifier son statut international, l'UE n'a aucun pouvoir de veto. La compétence est strictement bilatérale entre la capitale groenlandaise et Copenhague. Les Européens pourraient se retrouver spectateurs d'une transaction qui leur échappe sur leur propre flanc arctique, sans le moindre levier juridique formel pour l'interdire. La loi danoise sur l'autonomie de 2009, le Self-Government Act, reconnaît aux Groenlandais le statut de « peuple » au sens du droit international, assorti d'un droit explicite à l'autodétermination. Le processus est balisé : un référendum local pour l'indépendance, une négociation avec le Danemark, puis un accord final validé par les deux parlements.